

ENQUETE MIGRATION ET TRANSFERTS DE FONDS AU SENEGAL

SECTION I. INTRODUCTION

Au Sénégal, comme dans la grande majorité des pays en développement, les deux dernières décennies ont été marquées par la libéralisation de l'économie et le démantèlement des barrières aux transactions commerciales et financières internationales. Dans la même période, tandis que l'émigration se renforce, les conditions d'entrée dans les pays de destination traditionnels des émigrés sénégalais deviennent chaque jour plus sévères. Mais, parallèlement, jamais les transferts d'argent effectués par ces derniers n'ont suscité autant de vocations à l'émigration chez les jeunes sénégalais. Pendant longtemps, l'espoir de ces derniers a résidé dans l'exode vers Dakar, où ils pouvaient s'employer dans le secteur formel, notamment public. Cette issue s'étant fermée, ils se sont d'abord tournés vers le secteur informel, puis de plus en plus vers l'étranger.

1.1. Contexte général : les facteurs sous-jacents des migrations

D'une superficie de 196 712 Km², le Sénégal est bordé au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée Conakry et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La Gambie est enclavée dans le territoire.

Situation démographique

Selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH III), la population du Sénégal s'élève à un peu plus de 9,8 millions d'habitants en 2002, dont 50,8 % de femmes. Croissant au rythme de 2,5% par an, soit un doublement tous les 25 ans environ, la population présente une structure par âge très jeune, avec près de 54,9 % d'habitants ayant moins de 20 ans. La population urbaine représente 41 % de l'ensemble, ce qui fait du Sénégal l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique subsaharienne.

La population demeure très inégalement répartie dans l'espace avec une densité moyenne de 50 habitants au kilomètre carré qui varie d'un minimum de 10 habitants dans la région de Tambacounda au Sud Est du pays à un maximum de 3963 habitants dans la région de Dakar, la capitale administrative et économique.

De fait plus de la moitié de la population (50,8%) se concentre sur l'axe Dakar - Thiès - Diourbel. En revanche, les cinq régions réunies de Matam, Ziguinchor, Tambacounda, Louga et Fatick, qui sont, pour la plupart, des zones d'émigration sont moins peuplées que celle de Dakar (24,2% contre 24,8%).

Faiblesse de la croissance et des revenus

Le bilan de l'évolution de l'économie sénégalaise montre globalement une croissance non seulement faible mais très fluctuante. Du début des années 60 au milieu des années 90, la croissance du PIB n'a que rarement atteint le taux de croissance démographique (2,7% dans la période 1976-1988). Cette situation s'est traduite par une extension de la pauvreté et des inégalités, la proportion des ménages vivant en-dessous du seuil de pauvreté ayant atteint 61,4% et celle des individus, 67,9% selon les données d'une enquête réalisée en 1994/95 (Enquête sénégalaise auprès des ménages, ESAM-I). Les mêmes données indiquent une forte polarisation des dépenses de consommation dont 40 % sont effectuées par le cinquième des ménages les plus riches, contre seulement 8 % par le cinquième des ménages les plus pauvres.

Pour faire face aux déséquilibres macroéconomiques de la fin des années 70, l'Etat a d'abord mis en place des programmes d'ajustement structurel dont la mise en œuvre, sur près d'une quinzaine d'années, s'est traduite par d'importants coûts sociaux et l'accentuation des inégalités. La longue phase de croissance amorcée au lendemain de la dévaluation du franc CFA en 1994 s'est certes accompagnée d'une réduction de l'incidence de la pauvreté, mais du fait de son niveau relativement bas et de son faible effet d'entraînement, son impact sur la pauvreté fut modeste. Malgré un taux de croissance tournant autour de 5%, la pauvreté touchait encore 48,5% des ménages et 57,1% des individus en 2001/2002.

Caractéristiques et tendances du marché du travail

Selon l'ESPS, la population active (personnes présentes sur le marché du travail, occupées ou chômeurs) représente 50,7% de la population en âge de travailler en 2005-2006. Ce taux varie selon la zone de résidence : il est plus élevé à Dakar (54,1%) et en milieu rural (50,9%) et plus faible dans les autres villes (45,2%). Selon le dernier recensement de la population réalisé en 2002 (RGPH III), la population active croît au rythme de 4% par an, soit un taux de croissance supérieur à celui de la population totale. La recherche de travail étant le principal sinon l'unique déterminant de l'exode rural, le taux d'accroissement de la population active est naturellement plus élevé dans les villes (5,1% à Dakar et 5,9% dans les autres villes) que dans les campagnes (3%).

Selon les résultats de l'ESPS, le taux d'occupation des actifs s'élève à 38,7%, ce qui signifie que sur 100 personnes en âge de travailler, moins de 40 occupent effectivement un

emploi. Selon une étude de la Banque mondiale (2007), le secteur informel concentre non seulement la majorité des emplois (95% en milieu urbain), mais c'est aussi le secteur qui crée la quasi-totalité des nouveaux emplois (il compte 97% des emplois nets créés entre 1995 et 2004). Sur le nombre total de travailleurs dépendants, seuls 37,6% sont des travailleurs salariés.

Quant au taux de chômage, il est estimé à 10% au niveau national, avec un niveau plus élevé dans Dakar (16%) et plus faible en milieu rural (6,3%). Mais plus que le chômage, c'est le sous-emploi qui constitue la principale caractéristique du marché du travail : près de 23,0% des travailleurs (soit près de 2 millions de travailleurs) sont en effet considérés comme en situation de sous-emploi. Cette précarité de l'emploi explique le fort taux de dépendance que connaît le pays: 100 travailleurs ont à leur charge 270 personnes sans emploi.

Importance des flux migratoires

Le Sénégal connaît plusieurs formes de migrations dont la plus ancienne est l'exode rural. Il est provoqué par des cycles persistants de sécheresses depuis les années 70 et par la crise de l'agriculture arachidière qui en a résulté. Selon le RGPH de 2002, un peu plus de 13% des habitants vivent en dehors de leur région de naissance (appelée migration durée de vie). Avec 46,6% des personnes concernées, la région de Dakar est la principale destination de ces migrants. Elle est suivie des régions de Diourbel (13,4%) et de Thiès (12,4%). Quant à la migration interne récente (cinq ans avant le RGPH), elle touche seulement 3,3% de la population. Ces migrants récents résident aussi principalement dans les trois régions précitées.

Le Sénégal a aussi une longue tradition de migration internationale qui, sous le colonialisme, s'est d'abord développée à l'intérieur du continent, avant de s'étendre, après la Seconde Guerre mondiale, à l'Europe et à la France en particulier. Les statistiques sur le nombre actuel d'émigrés sénégalais sont très variables d'une source à une autre. Elles sont d'autant plus imprécises qu'un nombre croissant de départs se fait de manière illégale. Selon les données de la Banque mondiale (2008), le nombre d'émigrés sénégalais s'élève à un peu plus de 463 000 en 2005, soit l'équivalent de 4 % de la population totale. Ce taux est deux fois supérieur à celui de la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est estimée à 2,1 %. Selon les données de l'Enquête Sénégalaise auprès des ménages (ESAM-II 2001), plus d'un ménage sur dix (11 %) compte au moins un émigré parmi ses membres. La même étude révèle que les migrants sénégalais sont issus, dans des proportions presque égales, de tous les milieux sociaux et de toutes les couches de la population. On note, phénomène nouveau, que près des trois cinquièmes des émigrés (59 %) viennent désormais des zones urbaines.

Si l'Afrique de l'Ouest constitue la principale destination des migrants sénégalais avec près de 58 % des départs, la France demeure, pour des raisons historiques, le pays d'Europe qui attire la grande majorité d'entre eux. Mais les mesures restrictives imposées par la France à partir du milieu des années 1970 ont conduit à l'ouverture de nouvelles destinations comme l'Italie et l'Espagne. Les flux migratoires à destination des Etats-Unis d'Amérique connaissent également une forte progression.

1.2. Justifications et objectifs de l'enquête

Le déclin prolongé du secteur agricole, l'appauvrissement des zones rurales, l'accroissement des inégalités entre les villes et les campagnes et l'explosion du secteur informel en milieu urbain ont poussé de plus en plus d'adultes et de jeunes actifs à migrer vers les villes et l'étranger à la recherche d'un emploi et de revenus décents. Ne parvenant plus à vivre de leurs activités propres, beaucoup de familles d'origine des migrants doivent désormais compter sur les transferts d'argent de ces derniers pour subvenir à leurs besoins. Un autre effet, moins visible, est l'impact que cette migration a pu avoir sur le développement à travers la création d'entreprises par des migrants de retour dans leur pays.

D'après la balance des paiements du Sénégal, les envois de fonds des travailleurs sont passés de 206 milliards de francs en 2002 à 540 milliards en 2007, soit une augmentation de 32% en moyenne annuelle. Cela équivaut respectivement à 5,6% et à 10,1% du PIB. Les envois de fonds des émigrés sénégalais sont ainsi devenus la principale source de financement de l'économie sénégalaise dépassant de loin les investissements directs étrangers, la dette extérieure, mais aussi et surtout, l'APD qui a longtemps été la source de financement la plus sûre et la plus stable.

On le voit, les migrations et les transferts de fonds sont devenus une importante source de financement de l'économie mais aussi du budget de consommation de nombreux ménages. Mais pour bien comprendre les enjeux et les potentialités économiques du phénomène migratoire, il est nécessaire d'avoir des données sur les conditions et les formes sous lesquelles les migrations s'organisent et se développent au sein des ménages, ainsi que sur l'impact des transferts sur les conditions de vie et le potentiel productif des bénéficiaires. Cependant, les données disponibles sur ces questions sont encore peu nombreuses, parcellaires et souvent très localisées. L'Enquête sénégalaise auprès des ménages de 2001/2002 (ESAM2) comportait bien un module migration mais les données recueillies n'allaient pas au-delà de la distinction entre ménages sans migrants, ceux avec migrants internes et ceux avec migrants internationaux. Le but de la présente enquête est de contribuer

à combler ce déficit d'informations en étant exclusivement consacrée à la migration et en couvrant tout le territoire national.

Les informations collectées à travers les différents modules de l'enquête permettent de renseigner sur :

- les caractéristiques et les conditions de vie des ménages d'origine des migrants ;
- les caractéristiques, les motifs, la destination et le statut des migrants ;
- la régularité, les modalités et le volume des transferts ;
- les bénéficiaires et les utilisations des transferts ;
- la nouvelle vie des migrants de retour.

SECTION II. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

2.1. Questionnaire

Un questionnaire a été élaboré. Il a permis de collecter d'une part des informations sur les ménages et les individus qui vivent dans le ménage, d'autre part celles sur les migrants anciens membres du ménage et les migrants non anciens membres du ménage. Le questionnaire comprend les huit sections suivantes :

Section 0 : Identification du ménage

Section 1: Liste des membres du ménage et leurs caractéristiques démographiques

Section 2: Conditions de logement

Section 3: Actifs et dépenses du ménage

Section 4: Utilisation de services financiers par les membres du ménage

Section 5 : Migration et transferts internes et internationaux reçus d'anciens membres du ménage

Section 6 : Migration et transferts internes et internationaux reçus de personnes qui n'ont jamais été membres du ménage

Section 7 : Migrants de retour

Section 8 : Nouvelle vie du migrant de retour

2.2. Les manuels et autres documents techniques

En plus des questionnaires, d'autres documents techniques ont été élaborés. Il s'agit en particulier :

- du manuel de cartographie et de dénombrement des ménages ;
- du manuel des enquêteurs/contrôleurs ;
- des fiches d'affectation des enquêteurs/contrôleurs

2.3. Échantillonnage

L'enquête migration repose sur un échantillon de 2100 ménages, dont 700 ménages sans migrants, 700 ménages avec migrants internes et 700 ménages avec migrants internationaux. Ces ménages sont choisis parmi 100 districts de recensement (DR) se situant au niveau urbain (Dakar, autres urbains) et rural. La taille de l'échantillon dans chacun des 100 DR est donc de 21 ménages répartis en 7 ménages sans migrants, 7 ménages avec migrants internes et 7 ménages avec migrants internationaux.

La sélection des ménages à enquêter a été faite suivant un échantillonnage aléatoire à deux degrés, où en premier lieu on a fait une sélection de 100 DR à l'intérieur desquels on a choisi, de manière aléatoire, 21 ménages selon la méthodologie suivante. Dans la première étape, on a classé les districts de recensement en tenant compte du pourcentage de ménages avec des migrants internationaux en deux groupes : ceux avec forte migration (25% ou plus de ménages avec migrants) et ceux à faible migration (moins de 25% de ménages avec migrants). Pour ce faire, on a utilisé l'information provenant du Recensement Général de la population et de l'habitat de 2002.

Dans une deuxième étape, on a choisi la liste des 100 DR où ont été tirés les ménages à enquêter en sélectionnant 70% des DR à forte migration et 30% des DR à faible migration à l'intérieur de trois strates, à savoir : Dakar Urbain, Autre Urbain et Rural.

Dans la troisième étape, on a procédé à un recensement rapide des ménages dans chaque DR afin de classer les ménages en trois groupes : les ménages sans migrants, les ménages avec migrants internes et les ménages avec migrants internationaux.

Enfin, les ménages ont été choisis au hasard à l'intérieur des strates mentionnées. Dans chaque unité de recensement, le superviseur a sélectionné 21 ménages répartis en trois catégories: sans migrant (7), avec migrants internes (7), avec migrants internationaux ou mixtes (migrant interne et internationaux) (7). Les quotas suivants ont été fixés : 30 DR dans Dakar urbain, 35 dans les autres zones urbaines et 35 dans les zones rurales. Ces DR ont été tirés par un sondage aléatoire simple sans remise (SAS).

2.4. Déroulement de l'EMTFS

L'EMTFS s'est déroulée en trois étapes principales : le dénombrement des ménages des zones échantillonnées (septembre 2009), l'enquête pilote (septembre 2009) et l'enquête principale (octobre à décembre 2008). Pour chacune de ces étapes, une formation a été dispensée aux personnes recrutées par les chercheurs du CRES et le personnel technique de l'ANSD.

2.4.1. Cartographie et dénombrement

Le dénombrement est une phase essentielle dans la préparation de l'enquête. Il sert à recueillir des renseignements sur tous les ménages résidant dans l'unité primaire de sondage. La liste complète des ménages sert ensuite à choisir ceux qui feront partir de l'échantillon c'est à dire qui seront interrogés lors de l'enquête. Le dénombrement a permis aussi d'avoir des informations sur le type de ménage (sans migrant, avec migrant interne, avec migrant international) et de procéder au tirage au deuxième degré (tirage des ménages).

Le dénombrement a été aussi l'occasion de faire la sensibilisation des ménages sur l'intérêt de l'enquête, ce qui a ainsi permis de préparer le terrain pour la collecte.

2.4.2. Recrutement et formation des enquêteurs

Sur un fichier d'environ 50 candidats, 30 personnes dont 25 hommes et 05 femmes ont été retenues pour suivre la formation de l'enquête principale qui s'est déroulée entre le 23 septembre 2009 et le 28 Octobre 2009 au CRES. La formation a été assurée par l'équipe du CRES et de l'ANSD. Un consultant de la Banque mondiale a appuyé l'équipe locale dans la formation et le démarrage des travaux de terrain et de traitement des données.

Tous les agents de terrain ont reçu au total une formation de 5 jours. Le programme comprenait l'étude des différentes sections du questionnaire, les principales définitions et concepts. À l'issue de la formation, 25 personnes (21 enquêteurs, 4 contrôleurs) ont été définitivement retenues pour participer à l'enquête. Trois journées de formation complémentaire ont été consacrées au contrôle technique, à l'organisation et à la logistique ainsi qu'aux méthodes d'approche des autorités et des populations.

2.4.3. L'enquête pilote

Le pré-test a été exécuté par les 21 enquêteurs et 4 contrôleurs préalablement sélectionnés. Il s'est déroulé le 30 septembre 2009 et a eu lieu dans 4 DR du département de Dakar. À cette occasion, 84 ménages ont été visités.

Le pré-test a été l'occasion d'apprécier le temps d'administration du questionnaire, la réaction des populations devant certaines questions en vue de prendre des mesures correctives, notamment dans la sensibilisation sur les objectifs de l'enquête et la formulation des questions. L'évaluation du pré-test a porté sur divers points : l'organisation, la logistique, la passation des questions (manière de poser les questions, surtout dans les langues locales), la réaction des enquêtés, l'enregistrement des réponses et l'appréciation de la qualité des supports. Les questionnaires et les manuels d'instructions des enquêteurs ont été mis à jour à la lumière des leçons tirées de la pré-enquête. Après l'enquête pilote, une journée de restitution

et une autre de formation complémentaire ont été consacrées à l'information de tous les personnels de l'enquête sur le dispositif général de l'enquête, le travail de terrain.

2.4.4. Organisation de l'enquête

Quatre équipes ont été constituées pour le travail de terrain, chacune étant composée de 5 enquêteurs et d'un contrôleur. Chargé de veiller à la qualité des données et d'appuyer les superviseurs dans la gestion logistique et technique de l'équipe, le contrôleur était aussi chargé de prendre les contacts nécessaires auprès des autorités et des populations.

Le contrôleur avait une grande expérience en matière d'enquête. Il avait la charge de faire face à toutes les questions (techniques, logistiques et administratives) des équipes. En particulier, il passait successivement avec chaque équipe le temps nécessaire pour s'assurer que le travail se déroulait dans les meilleures conditions.

Quatre personnes étaient en outre chargées de superviser la collecte des données et de vérifier les questionnaires avant la saisie.

La collecte des données sur le terrain s'est effectuée du 09 au 29 octobre 2009. Pour permettre aux équipes de bénéficier d'une supervision rapprochée des membres de l'encadrement pendant l'étape cruciale du démarrage de la collecte, il a été décidé de faire travailler toutes les équipes en même temps à Dakar puis à Thiès. Cette approche a permis en outre de fournir plus facilement et plus rapidement les questionnaires remplis aux opératrices de saisie.

Une première évaluation des travaux de terrain, doublée d'une séance de consolidation de la formation a eu lieu après dix jours de travail dans les régions de Dakar et Thiès. Les équipes ont été par la suite affectées dans les différentes régions de l'intérieur du pays. Dans cette dernière phase, les équipes sont réparties dans quatre zones d'enquête. Les tableaux en annexes présentent la répartition des enquêteurs par équipe et les DR affectés par les équipes. Le personnel technique de l'enquête, y compris les superviseurs faisaient des descentes sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement des travaux. En particulier, ils observaient la manière des enquêteurs de s'introduire dans les ménages, de présenter l'enquête, d'administrer les questionnaires et ils vérifiaient les questionnaires remplis. Ils vérifiaient aussi le travail des contrôleurs.

2.5. Saisie et le traitement des données

Quatre opératrices de saisie ont été recrutées pour les travaux de saisie. Elles ont subi une formation de mise à niveau de deux jours pour se familiariser avec le questionnaire. Les travaux de saisie proprement dits ont démarré le 20 octobre 2009, soit une semaine après le

démarrage de l'enquête sur le terrain. La saisie et le traitement des données ont été faits conjointement avec les logiciels CS PRO et SPSS. CSPRO permet d'organiser une saisie contrôlée et facilite le transfert des données vers SPSS.

Le travail de saisie est fait en trois phases. La première phase porte sur la description de toutes les variables existant dans les questionnaires. Cette phase est réalisée grâce au module *dictionnaire de données*. La deuxième phase consiste en l'introduction des données. Cette phase est réalisée grâce au module *csentry*. La troisième phase est relative aux contrôles, corrections, imputations et extractions. Elles ont été réalisées à l'aide du logiciel SPSS.

Une équipe de superviseurs était chargée de vérifier tous les questionnaires et de les numérotter avant la saisie. Un ingénieur statisticien est chargé de la supervision de toute l'opération de saisie.

Les données ont été exportées vers SPSS section par section. Quatre fichiers d'analyses ont été créés : un fichier « ménage » regroupant toutes les questions relatives aux ménages toutes sections confondues, un fichier « individus » regroupant toutes les questions relatives aux individus trouvés dans le ménage, un fichier « anciens membres » regroupant les questions relatives aux anciens membres du ménage et enfin un fichier « non anciens membres » regroupant les questions relatives aux personnes qui n'ont jamais été membres du ménage.

À la suite de la saisie, les données ont été éditées en vue de vérifier la cohérence interne des réponses. La vérification finale a été réalisée par une équipe d'informaticiens en collaboration avec l'équipe technique de l'enquête.

SECTION III : CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION

I. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Afin de rendre possible la comparabilité des résultats de l'enquête à ceux de l'ANSD, le terme « ménage » utilisé se réfère à la définition de l'ANSD : « Un ménage est une personne ou un groupe de personnes, liées ou non par la parenté, qui vivent normalement ensemble dans la même unité d'habitation, mettent en commun tout ou une partie de leurs moyens de subsistance, partagent leurs repas et reconnaissent comme chef de ménage une seule personne».

I.1 Répartition spatiale des ménages

Environ 1953 ménages ont répondu aux questionnaires de l'enquête. L'extrapolation des résultats a permis d'estimer le nombre total de ménages à 1.340.597 contre 1.075.716 au dernier recensement de la population réalisé en 2002 (RGPH, 2002) soit un taux de croissance annuel moyen de 2,79 % sur la période 2002–2009. Au Sénégal, il ya presque autant de ménages urbains que de ménages ruraux ; en effet, 50,9 % des ménages vivent en zone urbaine et 49,1 % en zone rurale.

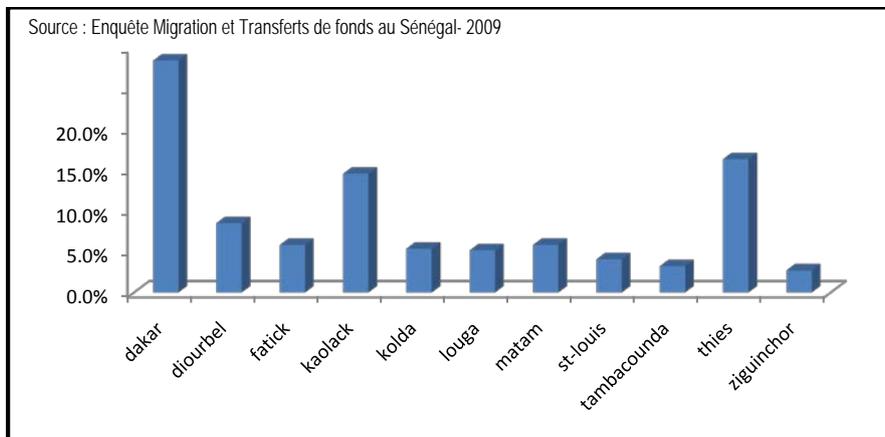
Tableau 3.1 : répartition des chefs de ménages selon le sexe et la zone de résidence (1)

Zone de résidence	Effectifs	Proportions
Urbain	681 917,48	50,90%
Rural	657 802,52	49,10%
Total	1 339 720,00	100,00%

Source : nos calcul à partir de la base migration et transfert de fond, 2009

Examinée sous l'angle de la distribution dans les régions administratives, la répartition spatiale des ménages est très inégale. Les données de l'enquête révèlent que près d'un tiers des ménages résident dans la région Dakar (28,4 %), 16,4% à Thiès, 14,6 % à Kaolack, 8,5 % à Diourbel (voir graphique 1). Les régions de Saint Louis, de Tambacounda et de Ziguinchor comptent chacune moins de 5 %.

Graphique 3.1 : Répartition en % de la population sénégalaise par région administrative



Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

I.2 Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage

I.2.1 Sexe du chef de ménage

Il y a plus de ménages dirigés par des hommes (76,25 %) que de ménages dirigés par des femmes (23,75 %). La proportion de ménages dirigés par les hommes est beaucoup plus élevée en zone rurale (82,8%) qu'en milieu urbain (70,0%). Les ménages dirigés par les femmes sont par contre proportionnellement plus nombreux en zone urbaine (30,2 %) qu'en zone rurale (17,1%).

Tableau 2.2 : répartition des chefs de ménages selon le sexe et la zone de résidence (1)

Zone de résidence	Sénégal			
	masculin	féminin	Total	
Urbain	69,96%	30,15%	100,00%	681 917
Rural	82,77%	17,13%	100,00%	657 803
Total	76,25%	23,75%	100,00%	1 339 720

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Lorsque l'on analyse la distribution de ménages selon le genre du chef dans les différentes zones, il ressort que la majorité des ménages dirigés par une femme vivent en zone urbaine soit 64.6 %, contre 35.3% vivant en zones rurales. Cette tendance est inversée lorsque le

ménage est dirigé par un homme, on note que plus de 50% des chefs de ménages hommes résident en milieu urbain.

Tableau 3.3 : répartition des chefs de ménages selon le sexe et la zone de résidence

Zone de résidence	Sénégal		
	masculin	féminin	Total
Urbain	46,7%	64,6%	50,9%
Rural	53,3%	35,4%	49,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	1021503	318217	1339720

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

I.2.2 Age du chef de ménage

D'une manière générale les chefs de ménage sénégalais ont un âge moyen de 41,4 ans. La plupart des chefs de ménages enquêtés (46,4%) sont dirigés par des personnes dont l'âge est compris entre 45 et 50 ans. Cette proportion reste presque inchangée chez les chefs de ménage hommes ou femmes.

Tableau 3.4 : Caractéristiques des chefs de ménages selon le sexe

Caractéristiques	Sexe du CM		Tous sexes
	Masculin	Féminin	
Age			
Age moyen	51,95 ans	49,71 ans	41,42 ans
Age médian	51,0 ans	49,0 ans	50,0 ans
Statut/ régime matrimonial			
Célibataire	2,80%	3,40%	2,90%
Marié monogame	59,30%	20,70%	50,20%
Marié polygame	34,3%	31,00%	33,50%
Degré d'alphabétisation			
Analphabète	66,40%	67,20%	66,60%
Effectif	1021503	318216	1339719

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Comment [G D1]: A VERIFIER : LES TOTAUX EN COLONNE NE SONT PAS EGAUX A 100

I.2.3 Statut matrimonial

Au Sénégal les chefs de ménages ont un profil matrimonial à dominante monogame (50,2% des chefs de ménage). Les chefs de ménage polygames représentent un tiers (33,5 %) des chefs de ménage. Les célibataires apparaissent minoritaire soit 2,9 %.

On distingue deux profils matrimoniaux lorsqu'on considère le sexe du chef de ménage. Les chefs de ménages hommes sont majoritairement mariés monogames (environ 60 %), cependant le nombre de polygames n'est pas négligeable (34,3 %). Les chefs de ménages femmes présentent un profil matrimonial relativement différent. En effet la plupart femmes chefs de ménage sont des mariées polygames (31 %), les CM femmes monogames sont également nombreuses (20,7 %).

Comment [G D2]: A VERIFIER

Comment [G D3]: IDEM

I.2.4 Niveau d'éducation du chef de ménage

Par rapport au niveau d'instruction des chefs de ménage, la grande majorité (près de 66,63%) est sans instruction. Moins d'un chef de ménage sur cinq (17,6 %) a le niveau primaire contre 12,7 % pour le secondaire. Ceux qui ont atteint le niveau supérieur représentent 3,51%.

Globalement, le niveau d'instruction des chefs de ménage est faible. Deux tiers d'entre eux n'ont aucun niveau d'éducation. Seuls 3,5% des chefs de ménage ont atteint le niveau supérieur. Concernant le milieu de résidence, on note une prédominance des chefs de ménage instruits en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 24,5% des chefs de ménage urbains ont un niveau primaire contre seulement 9,5% en milieu rural. Environ un chef de ménage sur 5 a un niveau secondaire en milieu urbain contre 2,4% en zone rurale. L'écart entre la proportion de chefs ménages ruraux ayant un niveau d'éducation supérieur et celle des chefs de ménage urbains est relativement est encore plus grand : 0,1% contre 6,8%.

Tableau 3.3 : Répartition d des chefs de ménages selon le niveau d'éducation et la zone de résidence

Niveau d'éducation	Zone		Total
	Urbaine	Rurale	
Aucun	46,01%	88,03%	66,63%
Primaire	24,54%	9,50%	17,16%
Secondaire	22,66%	2,37%	12,70%
Supérieur	6,79%	0,10%	3,51%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

I.3 Composition des ménages

La taille moyenne des ménages s'élève à 9,36 personnes. On note une diminution générale de la taille moyenne des ménages, qui était de 11,28 en 2002 (RGPH). Les ménages ruraux comptent 3,4 personnes de plus que les ménages urbains.

Tableau 4.6 : Répartition des ménages selon leur taille moyenne

Sources	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
	Taille moyenne du ménage	Taille moyenne du ménage	Taille moyenne du ménage
Migration 2009	7,77	11,01	9,36
ESPS 2005	8,5	10	9,8
RGPH 2002	10,82	11,62	11,28

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

La taille moyenne des ménages de migrants internationaux est plus élevée (11,5 personnes) que celle des ménages migrants internes (9,57) et que celle des ménages sans migrant (8).

II. Caractéristiques sociodémographiques de la population

L'enquête sur les transferts de fonds des migrants estime la population sénégalaise à 12.544.843 habitants. Par rapport aux résultats du RGPH de 2002, la population s'est accrue en moyenne de près de 3,06 % par an sur la période 2002-2009. Du point de vue du sexe, les résultats montrent un surnombre de femmes qui représentent 52,85 %. On compte 89 hommes pour 100 femmes.

II.1 Répartition spatiale

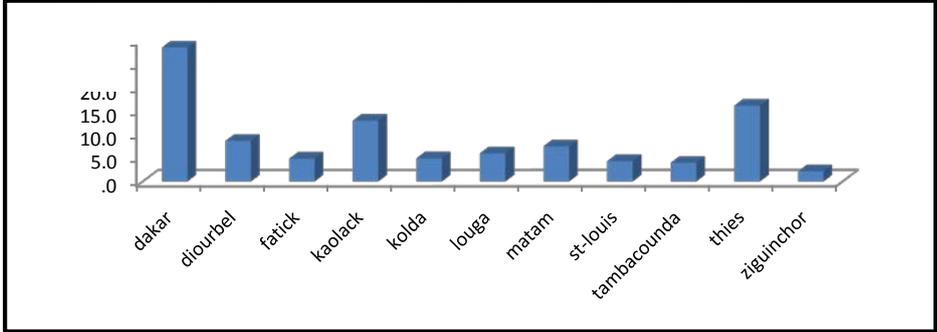
2.1.1. Répartition spatiale entre zone urbaine et zone rurale

La répartition de la population totale entre les zones urbaines et rurales montre une prédominance des premières (57,67%) sur les secondes (42,3%). La population urbaine est composée de presque autant d'hommes que de femmes. En revanche la population rurale est plus composée de plus de femmes (54 %) que d'hommes.

2.1.2. Répartition spatiale par région administrative

La répartition par région administrative est aussi très inégale : plus de la moitié de la population (57,7%) réside sur l'axe Dakar (28,6 %) - Thiès (16,2%) - Kaolack (12,9%). En revanche, les régions de Matam (7,5%), Ziguinchor (2,1%), Tambacounda (4%), Louga (6%) et Fatick (4,8%), zones d'émigration pour la plupart, sont les moins peuplées du pays: les cinq régions réunies sont moins peuplées que celle de Dakar (26,2% contre 28,6%).

Graphique 3.2 : Répartition en % de la population sénégalaise par région administrative

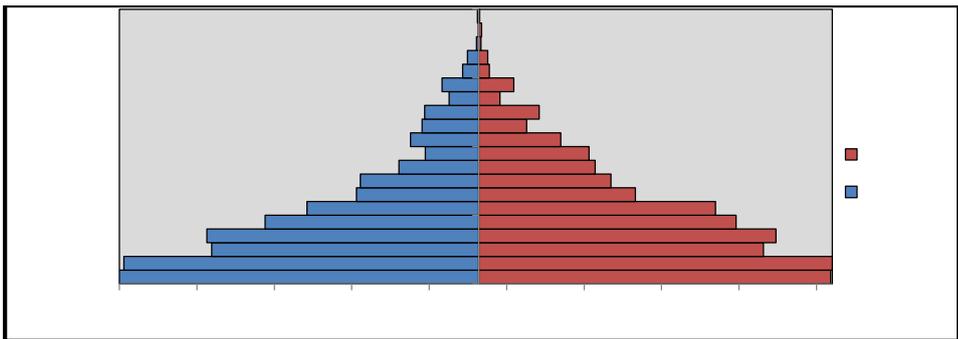


Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

II.1 Structure de la population

La population sénégalaise est dominée par les femmes, avec 52,85% de l'effectif total contre 47,15 % pour les hommes. La structure par âge présente les caractéristiques d'une population très jeune : les moins de 20 ans représentent plus de 52,3% de la population totale alors que les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour moins de 7,0%. L'enquête montre aussi que plus de deux sénégalais sur cinq (40,58%) à moins de 15 ans, ce qui se traduit par un taux de dépendance démographique assez élevé de 87,41%. Ce taux défini comme le rapport entre les moins de 15 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus, à la population de 15 à 64 ans, mesure, d'une certaine manière, la charge qui pèse sur la population adulte : 87 individus potentiellement inactifs sont à la charge de 100 adultes.

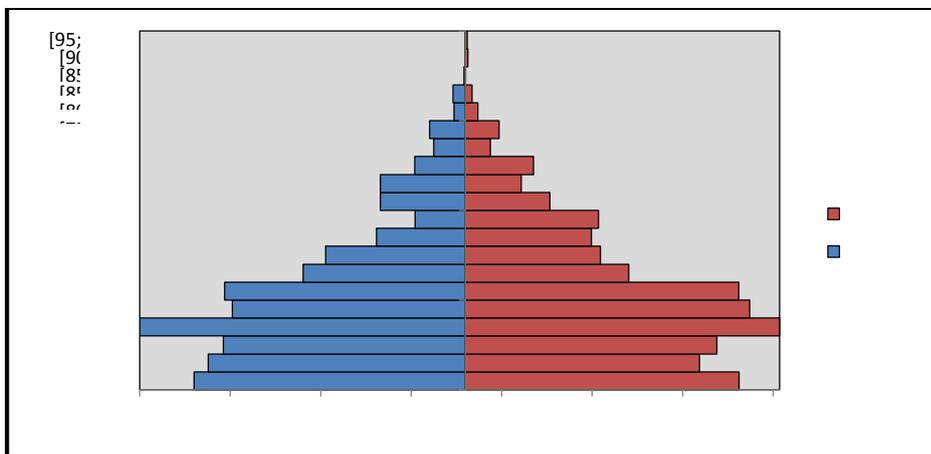
Graphique 3.3 : Pyramide des âges de l'ensemble de la population étudiée



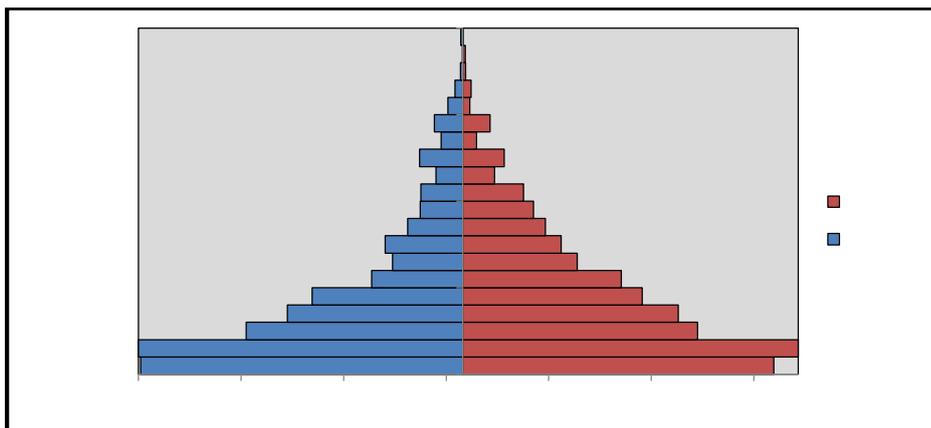
Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Le nombre de femmes en âge de reproduction (15-49 ans) est estimé à 3.388.417 et celui des enfants de moins de 5 ans à 1.836.547, ce qui correspond à un ratio de près de 0,54 enfant par femme en âge de procréation. L'importance de ces deux catégories de population est assez indicative de l'ampleur des besoins d'assistance en matière de santé de la reproduction et, d'une manière plus générale, des soins de santé de la mère et de l'enfant. L'effectif des enfants de 7-12 ans, ou population en âge d'aller à l'école primaire, est estimé à 1.943.331 individus. La population de 18 ans et plus compte 6.568.560 électeurs potentiels.

Graphique 3.4 : Pyramide des âges de la population urbaine



Graphique 4.5 : Pyramide des âges de la population rurale



Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal-2009

III. Statut migratoire et caractéristiques des ménages

3.1. Statut migratoire des ménages et zone de résidence

L'enquête sur les transferts de fonds des migrants a distingué trois catégories de ménages : les ménages sans migrant, les ménages avec migrants internes et les ménages avec migrants internationaux. Sur les 1339720 ménages que compte le Sénégal, 638628 sont des ménages sans migrant (47,7%), 332420 sont des ménages avec migrants internes (24,8%) et 368672 des ménages avec migrants internationaux (27,5%). La répartition des ménages selon les zones de résidence montre que la majorité (56,9%) des ménages urbains sont des ménages sans migrant, tandis que les migrants ruraux sont majoritairement des ménages avec migrants internes (24,8%) ou internationaux (27,5%), ce qui est compréhensible puisque la migration interne se fait généralement de la campagne vers les villes. Mais, si 60,5% des ménages avec migrants internes résident en zones rurales, 50,9% des ménages internationaux résident en milieu urbain.

Tableau 3.7 : Statut migratoire des ménages et zone de résidence

	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Total		
Type de ménage	Nombre de ménages	% en colonne	% en ligne	Nombre de ménages	% en colonne	% en ligne	Nombre de ménages	% en colonne	% en ligne
Sans migrant	363 193	53,2%	56,9%	275 434	41,9%	43,1%	638 628	47,7%	100,0%
Migrant interne	131 281	19,2%	39,5%	201 139	30,6%	60,5%	332 420	24,8%	100,0%
Migrant internationaux	187 828	27,5%	50,9%	180 844	27,5%	49,1%	368 672	27,5%	100,0%
Total	682 303	100,0%	50,9%	657 417	100,0%	49,1%	1 339 720	100,0%	100,0%

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

3.2. Statut migratoire et taille moyenne des ménages

On remarque que, quelle que soit la zone de résidence, la taille des ménages avec migrants est plus élevée que celle des ménages sans migrant. La taille des ménages avec migrants internationaux est plus grande que celle des ménages avec migrants internes.

Tableau 3.8 Statut migratoire et taille moyenne des ménages

Type de ménage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
	Taille moyenne du ménage	Taille moyenne du ménage	Taille moyenne du ménage
Sans migrant	6,88	9,51	8,01
Migrant interne	7,96	10,62	9,57
Migrant internationaux	9,36	13,71	11,5
Total	7,77	11,01	9,36

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

3.1. Statut migratoire et sexe des chefs de ménage

La répartition des types de ménages suivant le sexe du chef de ménage montre que les ménages avec migrants internes et internationaux dirigés par une femme sont proportionnellement plus nombreux (respectivement 26,5% et 38,5%) que les ménages sans migrant dirigés par une femme (13,8%). Ceci s'explique par le fait que les migrations, qu'elles soient internes ou internationales, concernent davantage les hommes que les femmes.

Tableau 3.9 : Répartition des chefs de ménage selon le type de ménage et le milieu de résidence

Zone de résidence	Sans migrant			Migrants internes			Migrants internationaux			Ensemble		
	masculin	Féminin	Total	masculin	féminin	Total	masculin	féminin	Total	masculin	féminin	Total
Urbain	53,1%	80,6%	56,9%	35,3%	51,1%	39,5%	43,3%	63,2%	50,9%	46,7%	64,6%	50,9%
Rural	46,9%	19,4%	43,1%	64,7%	48,9%	60,5%	56,7%	36,8%	49,1%	53,3%	35,4%	49,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	550753	87876	638629	244185	88235	332420	226566	142106	368672	1021503	318217	1339720
En %	86,2%	13,8%	100,0%	73,5%	26,5%	100,0%	61,5%	38,5%	100,0%	76,2%	23,8%	100,0%

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

3.4. Statut migratoire et statut matrimonial des chefs de ménage

Le tableau ci-dessous présente la répartition des types de ménages selon le statut matrimonial du chef de ménage. Il ressort que près de 50% des ménages sont dirigés par des monogames et que 30% sont dirigés par des polygames. Mais on note que si chefs des ménages sans migrants et ceux des ménages avec migrants internes sont très majoritairement monogames (respectivement 56,1% et 52,9%), il n'en est pas de même des ménages avec migrants internationaux qui sont polygames à 43,7%. Cette situation est en relation avec la taille des types de ménage.

Tableau 3.10 : Répartition des types de ménage selon le statut matrimonial du chef de ménage

	Sans migrant	Migrants internes	Migrants internationaux	Ensemble
Monogame	56,3%	52,9%	37,1%	50,2%
Fiancé	0,6%	0,4%	0,7%	0,6%
Séparé	0,6%	0,0%	0,5%	0,4%
Divorcé	3,5%	3,1%	3,5%	3,4%
veuf/veuve	6,0%	9,4%	13,5%	8,9%
célibataire	4,3%	2,5%	1,0%	2,9%
Polygame	28,6%	31,5%	43,7%	33,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	638626	332421	368672	1339718

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

3.5. Statut migratoire et niveau d'éducation des chefs de ménage

Le tableau ci-dessous la répartition des types de ménages selon le niveau d'instruction des chefs de ménage. Il montre que les chefs des ménages sans migrant ont un niveau d'éducation globalement plus élevé que les ménages avec migrants internes et internationaux. Il n'y a que pour le secondaire général que les chefs des ménages avec migrants ont un niveau plus élevé que les chefs des ménages sans migrants.

Tableau 3.11: Statut migratoire et niveau d'instruction des chefs de ménage

Niveau d'instruction	Type de ménage			Ensemble
	Sans migrant	Migrant interne	Migrant international	
niveau d'instruction du chef de ménage				
niveau primaire	51,5%	46,8%	47,3%	49,5%
niveau secondaire générale	26,8%	44,5%	44,4%	34,8%
niveau secondaire technique et professionnel	4,5%	0,3%	2,6%	3,3%
supérieur/université	9,0%	2,9%	3,8%	6,5%
niveau supérieur technique et professionnel	4,6%	2,5%	1,4%	3,3%
troisième cycle	0,1%	2,9%	0,5%	0,7%
Autres	0,5%			0,3%
Nsp	3,0%		,0%	1,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	244566	79576	122937	447082

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

3.6. Statut migratoire et situation actuelle d'emploi des chefs de ménage

Dans l'ensemble du Sénégal, près de 59% des chefs de ménages sont des indépendants. Mais les chefs de ménage auto-employés sont proportionnellement nettement plus nombreux dans les ménages avec migrants internes (66,5%) et sans migrant (60,6%) que dans les ménages avec migrants internationaux (49,4%). Les salariés sont en revanche proportionnellement deux fois plus nombreux à diriger les ménages sans migrant (20,8% de ce type de ménages)

qu'à diriger les ménages avec migrants internes (8,7%) et avec migrants internationaux (10,2%). Cette situation démontre clairement le lien entre migration et recherche d'un emploi stable et rémunérateur.

3.7. Tableau 3.12 : Statut migratoire et occupation actuelle d'emploi des chefs de ménage

Situation actuelle d'emploi	sans migrant	migrant interne	international	Ensemble
Salarié à plein temps	15,7%	6,1%	8,2%	11,3%
Salarié à temps partiel	5,1%	2,6%	2,0%	3,6%
Auto-employé	60,6%	66,5%	49,4%	59,0%
Etudiant/élève	0,0%	0,4%	,0%	0,1%
Chômeur	2,9%	0,8%	1,0%	1,8%
Retraité	9,5%	14,5%	21,0%	13,9%
Inactif	5,3%	8,4%	16,9%	9,2%
Malade de long terme	0,4%	0,5%	1,0%	0,6%
Service militaire		0,4%		0,1%
Autres	0,5%	0,0%	0,4%	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	638627	332418	368671	1339719

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

SECTION IV. CONDITIONS DE LOGEMENT ET ACTIFS DU MENAGE

L'objectif visé dans cette partie est de faire ressortir l'effet des transferts de migrant sur le niveau de vie des ménages. Pour ce faire, les conditions de logements et les actifs des trois types de ménages (sans migrant, avec migrant interne, avec migrant international) seront décrites.

Les conditions d'habitation reflètent dans une large mesure le niveau de vie des populations. Ici, l'appréciation du standing de vie est faite à travers le confort du logement, l'équipement et le patrimoine des ménages. L'analyse portera sur le statut d'occupation du logement, le type de logement, le principal matériau utilisé dans la construction, le nombre de pièces habitées, quelques éléments de confort comme les équipements ménagers et la possession de terres.

4.1 Statut de logement et type de ménage

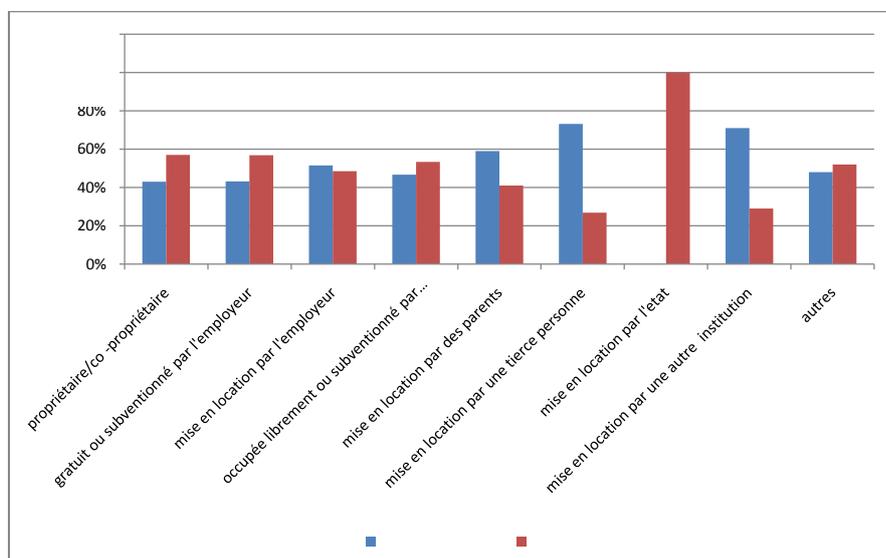
Le tableau 2.1 donne une répartition des ménages avec ou sans migrant selon le statut d'occupation de leur maison. On constate que les ménages avec migrants se retrouvent dans presque tous les statuts, cependant il y a des statuts qu'on ne retrouve que dans la capitale : ce sont les statuts « mise en location par l'employeur » avec 200 ménages (97 ménages avec migrant contre 103 sans migrant), « mise en location par l'Etat » avec (5/5) de ménage avec migrant interne et « mise en location par une autre institution » avec (57/197) de ménage avec migrant.

Les ménages sans migrant représentent 47,6% de l'ensemble des ménages du Sénégal. Parmi ces derniers, 70,9% sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement, 22,4% louent leur logement auprès d'une tierce personne, 3,6% sont soit subventionnés ou logés librement par des parents.

En ce qui concerne les ménages avec migrant interne, ils représentent 24,8% de l'ensemble des ménages du Sénégal. 88,9% des ménages avec migrant interne sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement, 4,46% louent leur logement auprès d'une tierce personne, 3,4% sont soit subventionnés ou logés librement par des parents.

Parmi les ménages avec migrant international, 82,8% sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement, 10,2% louent leur logement auprès d'une tierce personne, 4,1% sont soit subventionnés ou logés librement par des parents, 2,04% sont logés gratuitement ou subventionnés par l'employeur. Les ménages avec migrant international représentent 27,6% de l'ensemble des ménages du Sénégal.

Graphique 4.1 : Statut de logement selon le type de ménage



Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Parmi les ménages propriétaire ou copropriétaire des maisons qu'ils occupent, 57% sont des ménages avec migrant (28% migrant interne et 29% migrant international).

4.2 Type de logement et type de ménage

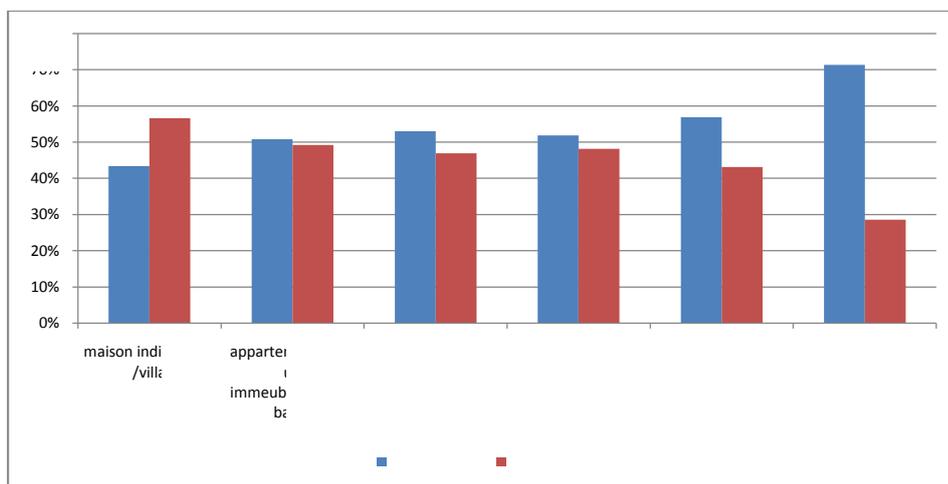
Le tableau 2.2 donne une répartition des ménages avec ou sans migrant selon le type de logement. Les ménages avec migrants occupent tous les types de logement en milieu rural comme dans les milieux urbains. On constate néanmoins qu'il n'y a aucun ménage avec migrant international qui occupe un logement de type « baraque/pièce sans dépendance ». Aussi, il n'y a aucun ménage avec migrant international qui occupe un logement de type « case » à Dakar et dans les autres centres urbains.

Parmi les ménages sans migrant, 47,9% sont logés dans une maison individuelle ou une villa, 23,9% sont logés dans une maison à l'intérieur d'une concession, 17% sont logés dans un appartement, 8,6% habitent dans des cases.

Concernant les ménages avec migrant interne, 53,3% sont logés dans une maison individuelle ou une villa, 19,4% sont logés dans une maison à l'intérieur d'une concession, 12,7% sont logés dans un appartement, 12,1% habitent dans des cases.

Pour ce qui est des ménages avec migrant international, 60,27% sont logés dans une maison individuelle ou une villa, 19,17% sont logés dans une maison à l'intérieur d'une concession, 17,04% sont logés dans un appartement, 3% habitent dans des cases.

Graphique 4.2 : type de logement selon le type de ménage



Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Parmi les ménages occupant un logement de type « maison individuelle/villa », 56,6% sont des ménages avec migrant (25,1% migrant interne et 31,5% migrant international) tandis que les ménages occupant un logement de type « baraque/pièce sans dépendance », 56,8% sont des ménages sans migrant.

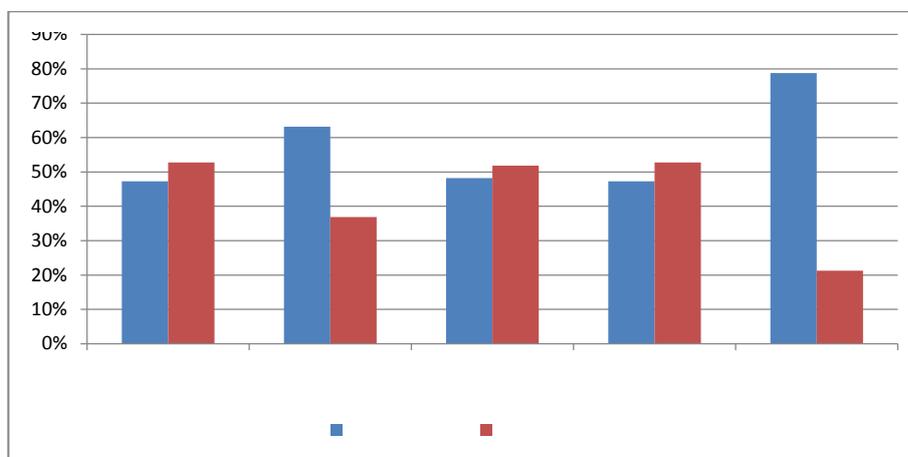
4.3 Matériaux utilisés pour la construction et type de ménage

La répartition des ménages avec ou sans migrant selon le principal matériau utilisé dans la construction du logement, illustrée par le tableau 2.3, fait ressortir une dominance des ménages avec migrants dans les constructions à base de ciment (52,8%), dans les constructions à base de banco (51,8%), dans les constructions à base de paille ou tige (52,7%). Dans les 52,8% de ménage avec migrant occupant des constructions à base de banco, 93% se trouvent en milieu rural. De même dans les 52,7% de ménage avec migrant occupant des constructions à base de paille ou tige, 92% se trouvent en milieu rural. Parmi les ménages sans migrant, 71,3% occupent des maisons construites principalement en ciment, 18% occupent des maisons ayant pour principale matériaux de construction le banco, 9,1% occupent des maisons construites en

paille ou tige. Concernant les ménages avec migrant interne, 64,5% occupe des maisons construites principalement en ciment, 21,8% occupe des maisons ayant pour principale matériaux de construction le banco, 12,1% occupe des maisons construites en paille ou tige. Les ménages avec migrant interne sont en majorités rurale.

Pour ce qui est des ménages avec migrant international, 79,5% occupe des maisons construites principalement en ciment, 13,73% occupe des maisons ayant pour principale matériaux de construction le banco, 6,68% occupe des maisons construites en paille ou tige

Graphique 4.3 : Principal matériau utilisé dans la construction du logement selon le type de ménage



Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

4.4 Eléments de confort et type de ménage

❖ Cuisine et éclairage

Le tableau 2.4 croise les différents types de ménages (sans migrant, avec migrant interne, avec migrant international) avec deux éléments de confort notamment la possession d'une pièce ou un local réservé pour la cuisine et la possession d'électricité.

Parmi les ménages sans migrant, 66,7% possède un local réservé pour la cuisine. Concernant les ménages avec migrant interne, 71,09% possède un local réservé pour la cuisine. Pour ce qui est des ménages avec migrant international, 81,8% possède un local réservé pour la cuisine.

Parmi les ménages possédant une pièce ou un local réservé pour la cuisine, 55,8% sont des ménages avec migrant (24,5% migrant interne et 31,3% migrant international).

Parmi les ménages sans migrant, 57,07% possède de l'électricité. Concernant les ménages avec migrant interne, 44,6% possède de l'électricité. Pour ce qui est des ménages avec migrant international, 68,3% possède de l'électricité.

Parmi les ménages possédant l'électricité, 52,4% sont des ménages avec migrant (19,4% migrant interne et 33% migrant international).

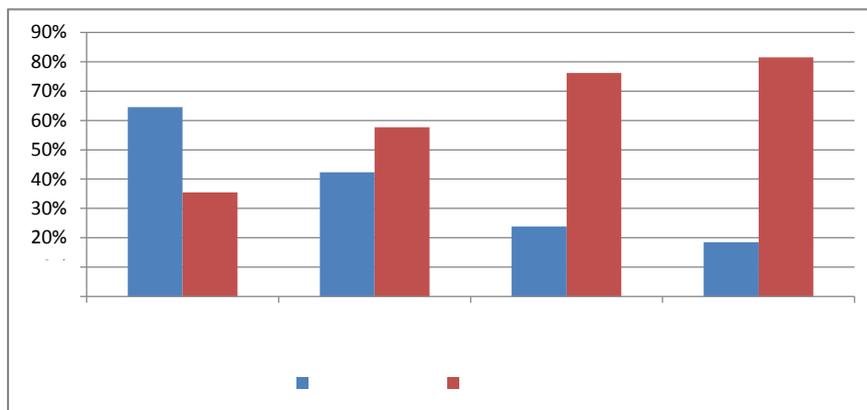
❖ Nombre de pièces

Le tableau 2.9 répartit les différents types de ménage selon le nombre de pièce possédés.

On remarque que le milieu rural enregistre de forte proportion de ménages pour des nombres élevés de pièce. Cela traduit le fait que le terrain y coûte moins cher et les ménages ont ainsi la possibilité de construire de grande maison. Ensuite on constate que plus le nombre de pièce augmente, plus la proportion de ménage avec migrant augmente (36%, 58%,76%,82%).

Parmi les ménages sans migrant, 50,7% ont moins de 3 pièces dans leur logement, 42,3% ont entre 4 à 6 pièces, 5,3% ont entre 7 et 9 pièces et 1,7% ont 10 pièces ou plus dans leur logement.

Graphique 4.4 : Nombre de pièces selon le type de ménage



Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Concernant les ménages avec migrant interne, 34,3% ont moins de 3 pièces dans leur logement, 54,0% ont entre 4 à 6 pièces, 9,3% ont entre 7 et 9 pièces et 2,4% ont 10 pièces ou plus dans leur logement. Pour ce qui est des ménages avec migrant international, 50,7% ont

moins de 3 pièces dans leur logement, 42,3% ont entre 4 à 6 pièces, 5,3% ont entre 7 et 9 pièces et 1,7% ont 10 pièces ou plus dans leur logement.

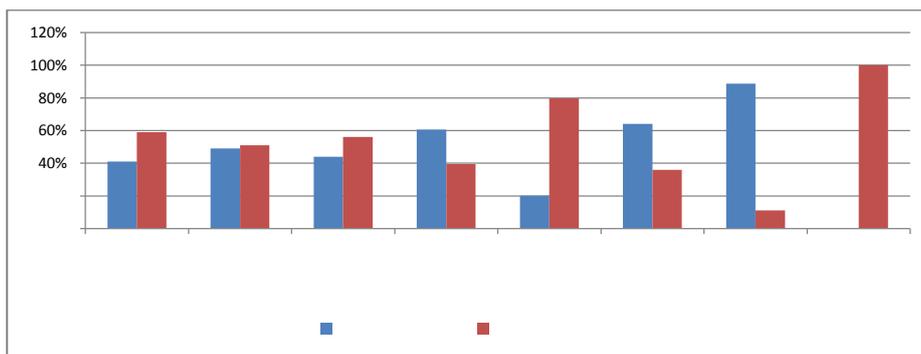
❖ *Source d'eau potable*

La répartition des ménages avec ou sans migrant selon la principale source d'eau de boisson fait ressortir une dominance des ménages avec migrants dans la consommation d'eau de robinet intérieur (56%), dans la consommation d'eau de forage (80%) et dans la consommation d'eau de puits intérieur (59%). Les ménages sans migrants dominent dans les autres sources d'eau de boisson à savoir : l'eau de vente ou de citerne (89%), le robinet extérieur (60,5%) et l'eau de rivière ou de marigot (64%).

Parmi les ménages sans migrant, 47,6% boivent principalement l'eau de robinet intérieur, 24,4% boivent principalement l'eau de puits extérieur, 20,4% boivent principalement l'eau de robinet extérieur, 5,4% boivent principalement l'eau de puits intérieur.

Concernant les ménages avec migrant interne, 44,6% boivent principalement l'eau de robinet intérieur, 25,5% boivent principalement l'eau de puits extérieur, 18,9% boivent principalement l'eau de robinet extérieur, 6,9% boivent principalement l'eau de puits intérieur. Pour ce qui est des ménages avec migrant international, 64,7% boivent principalement l'eau de robinet intérieur, 21,2% boivent principalement l'eau de puits extérieur, 6% boivent principalement l'eau de robinet extérieur, 7,3% boivent principalement l'eau de puits intérieur.

Graphique 4.4 : Principale source d'eau de boisson selon le type de ménage

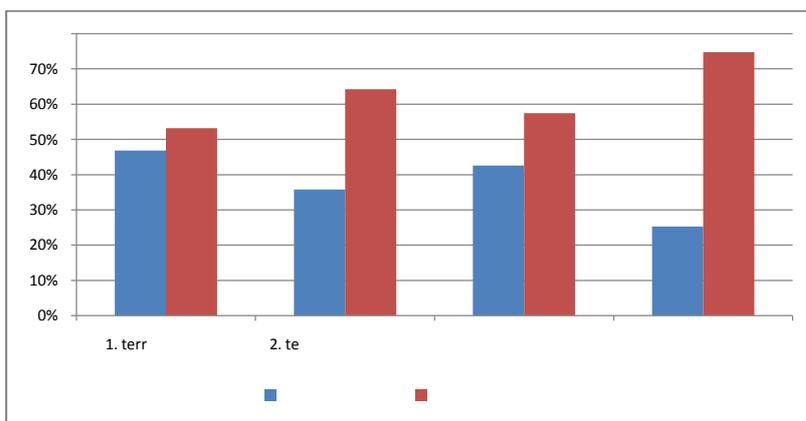


Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Possession d'actifs immobiliers et type de ménage

Le tableau ci-dessus donne une répartition des ménages avec ou sans migrant selon les types d'actifs immobiliers possédés. On constate que une dominance des ménages avec migrant dans la possession de terres particulièrement celle des terres non agricoles (64,2%) et d'autres constructions (74,8%). Naturellement la possession de terre agricole par les ménages est plus accentuée en milieu rural, parmi les ménages possédant des terres agricole, 46,4% sont des ménages avec migrant (26,2% migrant interne et 20,2% migrant international).

Graphique 2.1 : possession d'actifs immobiliers selon le type de ménage



Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Parmi les ménages sans migrant, 47,25% possède des terres agricoles, 16,44% possède des terres non agricoles, 73,26% possède une maison d'habitation et 2,4% possède d'autres constructions.

Concernant les ménages avec migrant interne, 58,4% possède des terres agricoles, 26,75% possède des terres non agricoles, 92,44% possède une maison d'habitation et 6,05% possède d'autres constructions.

Pour ce qui est des ménages avec migrant international, 40,28% possède des terres agricoles, 26,96% possède des terres non agricoles, 87,68% possède une maison d'habitation et 6,7% possède d'autres constructions.

Possession d'actifs mobiliers et type de ménage

Le tableau 2.8 fait ressortir une dominance des ménages avec migrant dans la possession de tous les actifs mobiliers en liste à l'exception de l'ordinateur pour lequel on enregistre une égalité (50%) des ménages avec et sans migrants. La dominance dans la possession d'actifs

mobiliers des ménages avec migrants est plus accentuée pour les actifs suivant : climatiseur (78%), appareil de sonorisation (66%), téléphone fixe (56,3%), voiture ou camion (72,4%), motocyclette (64%) et tracteur/moissonneuse (78%). On remarque que les actifs pour lesquels les dominances dans la possession des ménages avec migrants n'est pas prononcée sont des actifs devenus presque indispensables dans le quotidien des ménages ce sont : le lit, la radio, la télévision, le téléphone cellulaire, le vélo etc.

SECTION V. DEPENSES DU MENAGE

5.1. Montant et répartition des dépenses hebdomadaires

La structure du panier de consommation hebdomadaire du ménage sénégalais (tableau 5.1) montre l'importance du sous-poste des biens alimentaires « Céréales, Légumineux et Tubercules, ». Son coefficient budgétaire représente près de 40% (y compris l'autoconsommation) du total des consommations hebdomadaires courantes.

Le panier de la ménagère sénégalaise est aussi caractérisé par l'importance du sous-poste « viande, poulet, poisson » (20 % du budget quotidien) qui occupe la seconde place. Les poids des sous-postes « Frais de transport » et « Frais de recharge/téléphone » ne sont pas négligeables avec des contributions respectives de 16% et 11%. Le sous poste combustible de cuisine ne contribue qu'à hauteur 6,6 % dans le budget hebdomadaire.

Tableau 5.1: Sénégal, Structure des dépenses hebdomadaires selon la présence ou non de migrant dans le ménage

Catégories de dépenses	Type de ménage						Ensemble		
	Sans migrant		Migrant interne		Migrant international				
Hebdomadaires	biens alimentaire (céréales, légumineux et tubercules),	5398521362	38,29%	3086707092	47,85%	4778035040	37,76%	13,263,263,494	39.9
	viande, poulet, poisson	2 680 676 074	19,01%	1 239 421 219	19,21%	2 586 216 495	20,44%	6,506,313,788	19.6
	combustible de cuisine	939 280 605	6,66%	386 578 389	5,99%	858 629 640	6,79%	2,184,488,634	6.6
	Frais de transport	2 567 188 798	18,21%	594 805 764	9,22%	2 293 138 604	18,12%	5,455,133,166	16.4
	Frais de recharge/téléphone	1 624 723 527	11,52%	743 877 912	11,53%	1 384 214 578	10,94%	3,752,816,017	11.3
	Autres produits	889 616 787	6,31%	398 896 924	6,18%	754 021 021	5,96%	2,042,534,732	6.2
	total	14 100 007 153	100%	6 450 287 300	100%	12 654 255 378	100%	33,204,549,831	100.0

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

L'examen de la structure du panier de consommation alimentaire par catégorie de ménages avec ou sans migrant révèle très peu d'écarts entre les groupes de ménages. Pour les trois

groupes de ménages, l'ordre d'importance des postes budgétaires ne change pas. Pour les ménages avec migrant interne, la part budgétaire consacrée à l'achat de céréales, légumineux et tubercules est la plus élevée (48%). En revanche, la part du budget consacrée aux dépenses en transport y est plus faible comparée aux deux ménages avec migrant interne ou international.

5.2 Dépense globale annuelle totale

Au cours des douze mois précédant l'enquête, les ménages sénégalais ont dépensé 2 702 milliards de francs CFA au total, dont 42,3% par les ménages sans migrant, 19,2% par les ménages avec migrant interne et 38,5% par les ménages ayant au moins un migrant international. Globalement, cela correspond à une dépense annuelle moyenne de 2 083 875 francs CFA par ménage et de 300 352 francs CFA par personne. Cette répartition est très inégale si elle est comparée avec celle de la population dans les trois catégories de ménages retenues : les ménages avec migrant international qui représentent le tiers de la population totale dépensent nettement plus, presque deux fois plus que ceux vivant dans les ménages avec migrant interne qui font près de 41% de la population totale.

Tableau 5.2: Sénégal, Principaux indicateurs de la consommation selon la présence ou non de migrant dans le ménage

Catégorie de ménage	Dépense annuelle totale (CFA)	Part dans les dépenses totales	Dépense annuelle moyenne par ménage (FCFA)	Dépense annuelle par tête (en francs CFA)	Part dans la population total (en %)
Sans migrant	1,142,143,972,623.93	42.27	1,860,490.27	304,491.89	40,79
Avec migrant interne	518,504,320,710.54	19.19	1,602,977.15	199,427.10	25,35
Avec migrant international	1,041,659,490,521.53	38.55	2,898,215.06	384,111.32	33,86
Ensemble	2,702,307,783,856.00	100	2,083,873.42	300,352.18	100

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

5.3. La dépense quotidienne par personne

La *dépense par personne* ou dépense moyenne par tête et par an est, d'une certaine manière, indicative du niveau de vie, en particulier si on veut comparer des catégories socioéconomiques comme les ménages qui sont différentes à plusieurs égards. La dépense annuelle est estimée à 300 352 FCFA pour un sénégalais moyen. Cette dépense par tête cache de très fortes disparités entre les catégories de ménages. En effet, le ménage avec migrant international dépense 384 111 FCFA par an contre 304 491 FCFA pour le ménage sans migrant et 199 427 pour le ménage avec migrant interne. Ces différences sont révélateurs de la différence de pouvoir d'achat entre les ménages avec ou sans migrant.

5.4. La structure des dépenses des ménages

Globalement, les ménages sénégalais consacrent la plupart de leurs dépenses à la nourriture : à lui seul le poste pèse de 41% du budget des ménages. Cette structure de dépense très dépendante de l'alimentation est caractéristique des pays pauvres pour lesquels la faiblesse des revenus distribués aux ménages oblige ces derniers à privilégier les dépenses de survie, à savoir, la nourriture. Après l'alimentation, le reste du budget des ménages est affectée aux postes «logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» pour 15%. Viennent ensuite les dépenses de «transport » (11%), d'habillement et chaussures (4,1%) et de santé (3,3%). La faible part des dépenses d'enseignement (2,3%) est certainement due à la forte contribution de l'Etat dans les établissements scolaires. Les autres postes représentent 23,4% dans la consommation des sénégalais.

La structure des dépenses varie sensiblement selon le groupe de ménage indiquant ainsi que les habitudes de consommation et les capacités à se payer certains biens, diffèrent entre les ménages sans migrant, avec migrant interne ou avec migrant international. Les ménages avec migrant interne, moins nantis, consacrent une part plus importante de leur dépense à l'alimentation : 50,3% contre 39% pour les autres catégories de ménages. Par contre, les ménages sans migrant dépensent plus pour le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et les autres combustibles : 16,5%, contre 13 % pour les ménages avec migrant interne et 14% pour les ménages avec migrant international.

Tableau 1: Structure des dépenses selon la catégorie de ménages et les principaux postes de dépenses (montants en milliers de FCFA)

Catégories de dépenses	Catégories de ménage							
	Sans migrant		Avec migrant interne		Avec migrant international		Ensemble	
	Dépenses (en FCFA)	Part (%)	Dépenses (en FCFA)	Part (%)	Dépenses (en FCFA)	Part (%)	Dépenses (en FCFA)	Part (%)
Nourriture	450968290 596	38.7	266112567 276	50.3	413731970 052	39.1	113081282 7924	41.1
Logement, eau, électricité gaz et autres combustibles	192343706 136	16.5	691257800 54	13.1	147799573 619	14.0	409269059 809	14.9
Frais de transport	166331498 388	14.3	293863387 56	5.6	106156324 452	10.0	301874161 596	11.0
Habillement, et chaussures, coûts tailleur	436476334 39	3.7	178553563 93	3.4	514711394 48	4.9	112974129 280	4.1
Education / Apprentissage (incluant frais de scolarité, uniformes, livres, fournitures)	237005171 29	2.0	126580899 27	2.4	264561745 42	2.5	628147815 98	2.3
Santé (consultation, hospitalisation, ordonnance, Frais de laboratoire)	325276323 76	2.8	178384983 32	3.4	413233331 04	3.9	916894638 12	3.3
Autres dépenses	254699513 517	21.9	116285759 549	22.0	271701865 500	25.7	642687138 566	23.4
Dépense total annuelle	116421879 1581	100	529262390 287	100	105864038 0717	100	275212156 2585	100

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

C'est aussi chez les ménages sans migrant que les dépenses de transport pèsent le plus sur le budget des ménages, soit deux fois plus que chez les ménages avec migrant interne. Les dépenses de santé, d'habillement et de chaussures semblent peser plus dans le budget des ménages avec migrant international que dans celui des autres catégories de ménages. En revanche, pour les dépenses d'enseignement, les ménages avec migrant international dépensent par rapport à leur budget, autant que les ménages avec migrant interne (2,5%) et plus que les autres ménages sans migrant (2%).

5.5. Quintile de dépenses de consommation

L'examen de la distribution de la consommation par quintile (voir tableau 5.6) est révélateur de la très forte concentration de la consommation. Au niveau national, les 20% les plus riches ont effectué 42% des dépenses totales de consommation en 2008 tandis que les 20% les plus pauvres n'ont bénéficié que de 7% des dépenses. En moyenne, un individu du quintile le plus riche a dépensé 872,804.06 FCFA au cours de cette année alors que dans la même période, celui du quintile le plus pauvre n'a pu dépenser que 59,164.64 FCFA, soit un ratio de près de un sur quinze au détriment des plus pauvres.

Tableau 5.4: Sénégal, Quintiles de dépenses de consommation par tête (en francs CFA) selon la catégorie de ménage

Quintile de dépense par tête	Categories de ménages							
	Ensemble		Sans migrant		Avec migrant interne		Avec migrant international	
	Dépense de consommation par tête	Part dans la consommation totale en%						
1er quintile (20% les plus pauvres)	59,164.64	6.96	55,352.02	8,3	64486.8	8,4	60731.2	8,0
2ème quintile	111,118.71	11.75	112,664.62	12,4	108637.2	13,2	112212.1	12,9
3ème quintile (quintile moyen)	176,001.42	16.52	182,780.35	16,1	162728.0	17,3	178316.1	17,3
4ème quintile	285,003.60	22.91	285,586.59	21,6	284054.9	22,7	284809.5	22,8
5ème quintile (20% les plus riches)	872,804.06	41.86	807,436.13	41,5	677932.7	38,5	1045066.8	39,1
Ensemble	300352,1815	100.00	304,491.89	100,0	199427.1	100,0	384111.3	100,0

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

La distribution des ressources est assez inégalitaire dans les différents groupes de ménages. Mais la forme d'inégalité est variable selon le groupe de ménage, avec des contrastes entre les ménages avec migrant international et les autres. Dans le groupe des ménages avec migrant international, les 20% les plus riches effectuent presque deux cinquièmes (39.1%) de la dépense de consommation totale des ménages tandis que les 20% les plus pauvres se répartissent 8% seulement, soit un ratio des dépenses de consommation par tête de un sur dix sept. Dans le groupe de ménages sans migrant les écarts entre catégories sociales y sont

également profonds, notamment en ce qui concerne la consommation. Les estimations montrent que: les 20% des ménages les plus riches disposent de 39% de la consommation totale contre 8,4% pour les 20% les plus pauvres, soit un ratio des dépenses de consommation par tête de un sur quinze. Les inégalités semblent relativement moins marquées dans le groupe des ménages avec migrant interne où les ressources semblent plus égalitairement réparties, même si des écarts profonds subsistent entre les plus riches et les plus pauvres. Le ratio de la dépense de consommation par tête des plus riches sur celle des plus pauvres s'établit à 10,5.

SECTION VI. UTILISATION DE SERVICES FINANCIERS PAR LES MEMBRES DU MENAGE

Dans cette section, on s'intéresse à l'utilisation par les trois types de ménage des services financiers particulièrement la possession de compte bancaire, le motif principal de l'ouverture du premier compte et aux modes d'accès au compte.

Nous pouvons d'entrée de jeu affirmer que l'utilisation des services financiers est très faible au Sénégal. En effet, la proportion de la population sénégalaise disposant d'un compte dans une banque ou une dans mutuelle est très faible (3,4%). Il faut noter qu'il ya 12,7% de la population pour laquelle on n'a pas pu déterminer s'il possède ou pas de compte bancaire. Parmi les individus disposant d'un compte dans une banque ou une dans mutuelle, 49,6% des individus vivent dans un ménage sans migrant, 16,4% vivent dans un ménage avec migrant interne et 34% dans un ménage avec migrant international. Parmi les individus ayant déjà utilisé internet ou le téléphone portable pour faire des transactions bancaires, 73,7% des individus vivent dans un ménage sans migrant, moins d'un pourcent (0,3%) vivent dans un ménage avec migrant interne et enfin 26,1% dans un ménage avec migrant international. Parmi les individus disposant d'une carte magnétique, 55,3% des individus vivent dans un ménage sans migrant, 11,3% vivent dans un ménage avec migrant interne et 33,3% dans un ménage avec migrant international.

6.1 Population vivant dans un ménage sans migrant et utilisation de services financiers

Les populations vivant dans un ménage sans migrant représentent 40,8% de la population sénégalaise. Parmi ces derniers, seulement 4,2% possède au moins un compte dans une banque ou une mutuelle.

La majorité des populations vivant dans un ménage sans migrant et possédant au moins un compte affirme avoir ouvert le compte principalement pour l'épargne (58,7%), 19,7% dit avoir ouvert le compte principalement pour l'emprunt, 14,2% pour le dépôt, 4,5% pour la réception d'argent et le reste dit l'avoir ouvert pour d'autres services financiers.

Ensuite, 23,6% des populations vivant dans un ménage sans migrant et possédant au moins un compte affirme posséder une carte magnétique.

Enfin, seulement 3,5% des populations vivant dans un ménage sans migrant et possédant au moins un compte dit avoir déjà utilisé un téléphone portable ou internet pour effectuer des transactions bancaires.

6.2 Population vivant dans un ménage avec migrant interne et utilisation de services financiers

Les populations vivant dans un ménage avec migrant interne représentent 25,4% de la population sénégalaise. Parmi ces derniers, seulement 2,2% possède au moins un compte dans une banque ou une mutuelle.

La majorité des populations vivant dans un ménage avec migrant interne et possédant au moins un compte affirme avoir ouvert le compte principalement pour l'épargne (44,8%), 12,3% dit avoir ouvert le compte principalement pour l'emprunt, 38,7% pour le dépôt, 2,4% pour la réception d'argent et le reste dit l'avoir ouvert pour d'autres services financiers.

Aussi, 3,8% des populations vivant dans un ménage avec migrant interne et possédant au moins un compte dit avoir ouvert un compte parce qu'un membre du ménage à migrer.

Ensuite, 14,6% des populations vivant dans un ménage avec migrant interne et possédant au moins un compte affirme posséder une carte magnétique.

Enfin, aucun individu vivant dans un ménage avec migrant interne et possédant au moins un compte n'a déjà eu à utiliser un téléphone portable ou internet pour effectuer des transactions bancaires.

6.3 Population vivant dans un ménage avec migrant international et utilisation de services financiers

Les populations vivant dans un ménage avec migrant international représentent 33,8% de la population sénégalaise. Parmi ces derniers, seulement 3,4% possède au moins un compte dans une banque ou une mutuelle.

La majorité des populations vivant dans un ménage avec migrant international et possédant au moins un compte affirme avoir ouvert le compte principalement pour l'épargne (44,8%), 14,3% dit avoir ouvert le compte principalement pour l'emprunt, 29,2% pour le dépôt, 11,1% pour la réception d'argent et le reste dit l'avoir ouvert pour d'autres services financiers.

Aussi, 11,9% des populations vivant dans un ménage avec migrant international et possédant au moins un compte dit avoir ouvert un compte parce qu'un membre du ménage à migrer.

Ensuite, 20,8% des populations vivant dans un ménage avec migrant international et possédant au moins un compte affirme posséder une carte magnétique.

Enfin, seulement 1,8% des populations vivant dans un ménage avec migrant international et possédant au moins un compte dit avoir déjà utilisé un téléphone portable ou internet pour effectuer des transactions bancaires.

SECTION 7 : MIGRATION ET TRANSFERTS INTERNES ET INTERNATIONAUX REÇUS D'ANCIENS MEMBRES DU MENAGE

7.1. Caractéristiques des migrants

7.1.1. Le poids de la migration interne

Sur une population totale de plus de 12 000 000 d'habitants, le Sénégal comptait 1370980 migrants en 2008, soit 10,9 % de la population (tableau 7.1). La migration interne est considérée comme la plus préoccupante de toutes les formes de migrations que connaît le Sénégal. Les migrants qui vivent en dehors de leur région de naissance sont estimés à 736710 soit 54%, du total des migrants, contre 582118 (44%) pour ceux qui ont pour destination les pays étrangers (Tableau Tableau 7.1). Aucune indication n'est donnée sur le lieu de résidence du reste des migrants qui représente 4% de l'effectif total. Ces proportions correspondent à des taux de migration interne et internationale de respectivement 6% et 5%.

Tableau 7.1: Sénégal, Flux de migrations interne et internationale

Type de migration	Effectifs	Part (%)	Taux de migration
-------------------	-----------	----------	-------------------

Migration interne	736710	53.74	5.87%
Migration international	582118	42.46	4.64%
Sans indication sur la destination	52152	3.80	-
Total	1370980	100	10,9 %

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Les migrants internes sont principalement installés dans les milieux urbains du Sénégal (87.4%). Ceux qui se déplacent vers les zones rurales représentent moins de 13 % (12,6%) (tableau 7.2).

Tableau 7.2: Sénégal, lieu de résidence du migrant interne

Zone de résidence	Effectifs	Pourcentage
Milieu urbain du Sénégal	644085	87,4%
Milieu rural du Sénégal	92625	12,6%
Total migrant interne	736710	100,0%

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.1.2 Profil des migrants selon le genre

Les émigrés sénégalais se répartissent en 1 054 784 d'hommes (80%) et 264 044 de femmes (20%) (Tableau 7.3). La proportion des hommes dans les flux migratoires hors du pays atteint 86% contre 14% pour les femmes. Cela signifie que les femmes sénégalaises ne sont pas encore très nombreuses à affronter les longues distances.

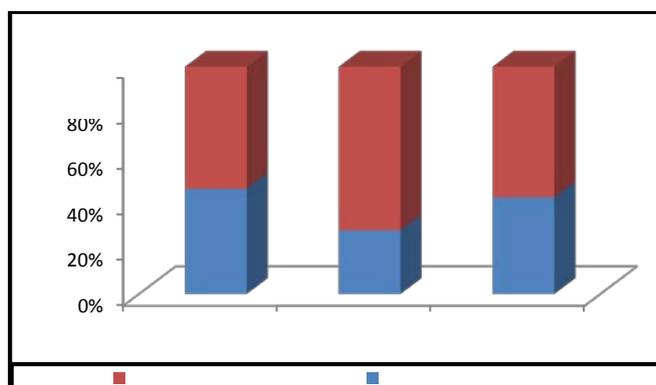
Tableau 7.3 : Répartition des migrants selon le genre

Sexe du migrant	Migration toute destination confondue		Migration interne		Migration internationale	
	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)
Homme	1054784	79.98	552911	75.05	501873	86.21
Femme	264044	20.02	183799	24.95	80245	13.79
Total	1318828	100	736710	100	582118	100

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Ces résultats sont encore plus visibles lorsqu'on analyse la distribution des migrants hommes et femmes selon la destination. Le graphique 7.1 indique que la proportion de femmes qui migrent vers les autres régions du pays migrants est plus élevée (72%) que celle des hommes (54%).

Graphique 7.1 : Sénégal, Répartition des migrants selon le genre



Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Lorsque les effectifs de migrants sont rapportés aux populations, cela donne des taux de migration interne de respectivement 3% et 10% pour les femmes et les hommes (tableau 7.4). Considérant la migration internationale, ces taux sont plus faibles, soit 1,2% pour les femmes et 8,6% pour les hommes.

Tableau 7.4 : Sénégal, profil du migrant selon le genre

Sexe du migrant	Effectifs	Part (%)	Taux de migration interne	Taux de migration internationale	Taux de migration globale
Masculin	1054784	79.98	10,0%	8,6%	18,5%
Féminin	264044	20.02	3,1%	1,2%	4,3%
Total	1318828	100	6%	5%	10,9%

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.1.3 Répartition des émigrés selon la région d'origine

La migration touche de plus en plus de sénégalais, originaires de presque toutes les régions du pays (tableau 7.5). La majorité des migrants sénégalais sont originaires des régions de Thiès (20%), Dakar (17%) et Kaolack (16%). Les proportions des migrants originaires des régions de Louga et Fatick sont respectivement de 9% et 7%. Toutes les autres régions ont des proportions de moins de 5% du total des flux migratoires de 2008. Cette tendance diffère selon qu'il s'agit de la migration interne ou internationale. Pour la migration interne, les régions les plus concernées sont Thiès (26%) suivis de Kaolack (22%), Fatick (12%), Diourbel (10,8%) et Louga (9%). Tandis que, les sénégalais qui ont émigré vers d'autres lieux sont originaires pour la plupart des régions de Dakar (31%), Diourbel (18,7%), Thiès (12%), Louga (9,2%) et Kaolack (9,13%). Sauf pour les régions de Ziguinchor (0,66%) et Fatick (1,30%), les contributions des autres régions peuvent être non négligeables.

Tableau 7.5 : Sénégal, lieu de résidence avant la migration

Région d'origine du migrant	Migration					
	toute destination confondue		Migration interne		Migration internationale	
	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)
Dakar	227514	17.25	48717	6.61	178798	30.72
Diourbel	188408	14.29	79745	10.82	108664	18.67
Fatick	94678	7.18	87109	11.82	7569	1.30
Kaolack	211800	16.06	158668	21.54	53132	9.13
Kolda	38666	2.93	22718	3.08	15948	2.74
Louga	123294	9.35	69868	9.48	53426	9.18
Matam	56310	4.27	18516	2.51	37793	6.49
Saint-louis	65304	4.95	38127	5.18	27177	4.67
Tambacounda	26987	2.05	1049	0.14	25938	4.46
Thies	263028	19.94	193169	26.22	69858	12.00
Ziguinchor	22839	1.73	19024	2.58	3815	0.66
Total	1318828	100	736710	100	582118	100

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.1.4 Profil des migrants selon l'âge,

Le tableau 7.6 présente la structure par groupe d'âges des migrations. Il révèle une distribution inégale des proportions de migrations selon les groupes d'âge. C'est dans le grand groupe 21- 40 ans que se situent les proportions les plus élevées, allant de 19% pour le groupe 20-25 ans à 13,4% pour le groupe suivant, c'est à dire celui des 36-40 ans.

Par ailleurs quel que soit le sexe, la proportion de migrant augmente en fonction de l'âge jusqu'au niveau de la tranche d'âge (36-40 ans) pour les femmes et (41-45 ans) pour les hommes, puis elle diminue progressivement. La prédominance des hommes au sein de la population migrante est aussi remarquable jusqu'à 51-55 ans du fait qu'ils restent plus longtemps hors du ménage.

Tableau 7.6 : Sénégal, âge du migrant selon le sexe

Age du migrant	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)
0-5	9886	0.72	1063	0.10	8,823	3.08
6-10-	17990	1.31	6247	0.58	11,744	4.10
11-15	28881	2.11	25794	2.38	3,088	1.08
16-20	116936	8.53	92711	8.55	24,225	8.46
21-25	258059	18.82	190353	17.55	67,706	23.65

26-30	263025	19.19	195251	18.00	67,775	23.68
31-35	191125	13.94	151760	13.99	39,365	13.75
36-40	183412	13.38	156105	14.39	27,307	9.54
41-45	102140	7.45	88420	8.15	13,720	4.79
46-50	91872	6.70	84365	7.78	7,508	2.62
51-55	54782	4.00	42675	3.93	12,106	4.23
56-60	29469	2.15	29264	2.70	205	0.07
61 et plus	23402	1.71	20708	1.91	2,694	0.94
Total	1370980	100.00	1084714	100.00	286,266	100.00

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.1.5 Situation matrimoniale du migrant

Plus de la moitié (63%) des émigrés sont des mariés dont le dixième est constitué de polygames, le reste (53%) étant des monogames (tableau 7.7). Les célibataires sont aussi assez nombreux (33% des émigrés). Les divorcés (2,4%) plus que les veufs (0,3%) s'intéressent à la migration. Cette tendance est la même pour les migrations interne et internationale.

Tableau 7.7 : Sénégal, situation matrimoniale du migrant

Situation matrimoniale	Tout type de migration		Migration interne		Migration internationale	
	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)
Marié monogame	698404	52.96	323969	43.98	374,435	64.32
Fiancé	6627	0.50	1415	0.19	5,213	0.90
Séparé	57	0.00	57	0.01	0	0.00
Divorcé	31706	2.40	26017	3.53	5,689	0.98
Veuf/veuve	4012	0.30	1795	0.24	2,217	0.38
Célibataire	444108	33.67	324282	44.02	119,825	20.58
Marié polygame	133730	10.14	59174	8.03	74,556	12.81
nsp	184	0.01	0	0.00	184	0.03
Total	1318828	100.00	736710	100.00	582,118	100.00

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.1.6 Principales raisons de la migration

La recherche d'emploi (62%) est la principale raison qui pousse les sénégalais à partir vers d'autres lieux (tableau 7.6). La proportion de migrants concernée atteint 76% dans le cas de la migration internationale contre 50% pour la migration interne. La seconde raison majeure de la migration est l'opportunité d'emploi (14%), soit 18% pour la migration interne et 7% pour la migration internationale. En effet, le manque de travail peut souvent pousser l'individu à chercher à se mettre à l'abri du besoin afin de pouvoir assumer ses responsabilités familiales

et sociétales en disposant d'un minimum de moyens. Viennent en troisième position les raisons familiales (13%). A un degré moindre, les études (9%), constituent des raisons majeures qui incitent souvent les sénégalais à émigrer vers d'autres cieux. Il est rare que la non possession de terre, la mauvaise qualité des terres et la survenance de calamités ou de problèmes de santé fasse émigrer les sénégalais (2%).

Tableau 7.8 : Répartition de la population émigrée selon le milieu de résidence et la raison du départ

Raisons de la migration	Tout type de migration		Migration interne		Migration internationale	
	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)
Education	122318	9.28	88010	11.95	34,308	5.89
Recherche d'emploi	815169	61.82	370781	50.33	444,388	76.34
Affectation/opportunité d'emploi	183394	13.91	133347	18.10	50,047	8.60
Guerre civile ou militaire	60	0.00	0	0.00	60	0.01
Rejoindre son (sa) conjoint (e)	145655	11.05	102500	13.91	43,156	7.41
Divorce/dissolution du mariage	7446	0.56	7348	1.00	98	0.02
Décès du conjoint/partenaire	2616	0.20	0	0.00	2,616	0.45
Problèmes familiaux	10385	0.79	9780	1.33	604	0.10
Rejoindre un autre membre du ménage	5302	0.40	467	0.06	4,836	0.83
Retour au lieu d'habitation initial ou précédent	7139	0.54	6800	0.92	339	0.06
Non possession ou insuffisance de terre cultivable	185	0.01	156	0.02	29	0.00
Problèmes de santé	1119	0.08	878	0.12	241	0.04
Cyclones/tempêtes	0	0.00	107	0.01		0.00
Atres	17933	0.00	16535	2.24	1,397	0.00
Total	1318721	98.64	736710	100.00	582,118	99.76

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.1.7 Durée de la dernière résidence

L'analyse des données du tableau 7.9 montre que, généralement, les migrants s'installent de manière durable dans une localité. La durée moyenne de la dernière migration est de 7 ans avec 6 ans pour la migration interne et 8 ans pour la migration internationale. Une bonne partie des migrants (20%) se sont installés dans la localité d'accueil depuis plus de 10 ans. Cette proportion atteint les 28% pour le cas de la migration internationale et 15% pour le cas de la migration interne. Notons que les migrations d'une durée comprise entre 5 et 10 ans sont loin d'être négligeables dans la mesure où elles concernent respectivement 35% des deux types de migrations internes et internationales. La proportion des migrants de plus de 20 ans est particulièrement importante dans le cas de la migration internationale. La catégorie de migrants qui ont fait moins d'un an représente en moyenne 5% au Sénégal. Ils concernent la femme qui a rejoint le domicile conjugal il y a moins d'un an, de l'enfant qui vient de naître,

du travailleur affecté, etc. Ces gens-là, malgré leur courte durée de résidence (moins d'un an), sont considérés, par convention, comme des migrants.

Tableau 7.9: Répartition des migrants selon la durée de migration (en tranche année)

Raisons de la migration	Tout type de migration		Migration interne		Migration internationale	
	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)
< 1ans	61706	4.68	40603	5.51	21,103	3.63
1- 4ans	535397	40.60	335805	45.58	199,593	34.29
5-10ans	455321	34.52	251904	34.19	203,417	34.94
11-20ans	192988	14.63	90564	12.29	102,424	17.60
>=21ans	73416	5.57	17834	2.42	55,582	9.55
Durée moyenne (an)	7 an		6		8	
Total	1318828	100.00	736710	100.00	582,118	100.00

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.1.8. Niveau d'éducation du migrant

La catégorie de migrants sans aucune éducation formelle au moment du départ est loin d'être négligeable au Sénégal où ils représentent plus de 50% de l'ensemble des migrants, soit près de 672298 personnes (tableau 7.10). La part du groupe des migrants sans éducation formelle dans les flux migratoires ne varie pas entre la migration interne et internationale. Les migrants qualifiés constitue plus du quart des migrants sénégalais, dont 7% ont au moins un niveau universitaire.

Tableau : 7.10.Niveau d'instruction du migrant avant son départ

Niveau d'éducation du migrant avant son départ	Tout type de migration		Migration interne		Migration internationale	
	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)
Aucune éducation formelle	672298	50.98	380458	51.64	291,840	50.13
Alphabétisation	71359	5.41	25202	3.42	46,157	7.93
Niveau primaire	197072	14.94	136637	18.55	60,435	10.38
Niveau secondaire général	241713	18.33	123241	16.73	118,472	20.35
Niveau secondaire technique/professionnel	25071	1.90	5631	0.76	19,440	3.34
Supérieur/université	66799	5.07	46475	6.31	20,324	3.49
Niveau supérieur technique et professionnel	17254	1.31	8920	1.21	8,335	1.43
Troisième cycle	9237	0.70	3267	0.44	5,970	1.03
Autres	10362	0.79	5032	0.68	5,330	0.92
Nsp	7662	0.58	1847	0.25	5,815	1.00

Total	1318828	100.00	736710	100.00	582,118	100.00
-------	---------	--------	--------	--------	---------	--------

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.1.9 Pays de destination de la migration internationale

Bien avant l'indépendance, un grand nombre de Sénégalais se sont installés dans les pays d'Afrique de l'ouest francophone. D'autres sont allés en Afrique centrale et australe (comme l'actuelle RDC ou la Zambie), où ils se sont insérés dans le circuit d'exploitation et de commercialisation de pierres précieuses (Daffé, 2009). Si les pays d'Afrique de l'ouest continuent jusqu'à nos jours d'attirer la grande majorité des migrants sénégalais, les besoins de main-d'œuvre qu'a éprouvés la France dans les années 50-60 vont en faire le principal foyer de migration des travailleurs sénégalais. Outre son éloignement (géographique et culturel) par rapport au pays d'origine, le nouveau foyer a la particularité d'être alimenté par une migration presque exclusivement de main-d'œuvre. Mais les mesures restrictives imposées par la France à partir du milieu des années 1970 ont conduit à l'ouverture de nouvelles destinations comme l'Italie et l'Espagne. Les flux migratoires à destination des Etats-Unis d'Amérique connaissent également une forte progression (Sander et Barro 2004). Mais le renforcement des contrôles aux frontières et les restrictions de circulation combinées aux règles nationales incitent de plus en plus les candidats au départ à recourir aux réseaux de migration clandestine qui modifient leurs routes pour s'adapter aux nouvelles contraintes.

Qu'en est-il de la nouvelle cartographie migratoire ? Le tableau donne la répartition de la population émigrée selon la destination. Les émigrés sénégalais, pour différentes raisons, ont des destinations préférées. C'est ainsi que 66% des émigrés vont vers les pays de l'OCDE (l'Europe/Etats-Unis/Canada), essentiellement l'Italie (26%), l'Espagne (21 %), la France (12 %). L'Afrique est le second foyer qui accueille les émigrés sénégalais avec une part de 33,3%. La Gambie est une destination préférée par 10% des émigrés. La Cote d'Ivoire (4,4%), la Mauritanie (4%) et le Gabon (3,5%) constituent des destinations qui attirent certains sénégalais.

Tableau 7.11 : Répartition des migrants internationaux selon le pays d'accueil

ZONES	Effectifs	Pourcentage
OECD	381279,32	66%
royaume uni	517,509836	0,1%
Etats-Unis d'Amérique	22755,5604	3,9%
Allemagne	6190,04987	1,1%
Italie	152344,98	26,2%

Canada	7340,60716	1,3%
Hollande	945,79726	0,2%
Espagne	121375,419	20,9%
Belgique	1988,22529	0,3%
France	67821,1722	11,7%
AFRIQUE	194097,02	33,3%
Côte d'Ivoire	25622,6807	4,4%
Ghana	232,55479	0,0%
Nigéria	398,317993	0,1%
Afrique du sud	3525,20707	0,6%
Mali	8497,39395	1,5%
Niger	1020,55693	0,2%
Togo	134,019854	0,0%
Bénin	938,167664	0,2%
Gabon	20167,8297	3,5%
Gambie	59554,0219	10,2%
Maroc	114,52397	0,0%
Mauritanie	21446,7224	3,7%
Guinée Conakry	6600,88448	1,1%
guinée Bissau	11657,7112	2,0%
Burkina	1476,84984	0,3%
Autres pays africains	32709,582	5,6%
AUTRES CONTINENTS	6742,1375	1,2%
Total	582118,483	100,0%

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.1.10 Situation d'emploi actuelle du migrant

La situation des émigrés dans leur pays d'accueil est la suivante : 73% sont des occupés dont plus de 46% des indépendants dans leur activité économique, moins de 22% travaillent comme salariés à plein temps (tableau 7.12). Le travail partiel généralement effectué par les étudiants ou les nouveaux venus, occupe en moyenne 5% des migrants. Le nombre de salariés à plein temps est plus important dans le groupe des individus qui migrent à l'étranger (28%) que celui des migrants internes (18%). Ce qui témoigne de précarité de l'emploi chez les migrants internes. Le groupe des chômeurs représentent 3% des migrants, les élèves ou étudiants, 7% et les de femmes au foyer 7%. Le nombre de femmes au foyer dans le groupe des migrants varie entre 10% et 4% respectivement dans les flux de migrations interne et internationale. Le nombre d'émigrés élèves ou étudiants en destination des autres régions est plus important (9%) que celle en destination de l'étranger (4%).

Tableau 7.12 : Répartition des migrants selon la situation d'emploi actuelle

	Migration interne	Migration
--	-------------------	-----------

Occupation actuelle du migrant	Tout type de migration		internationale			
	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)
Salaire à plein temps	292020	22.14	129752	17.61	162,267	27.88
Salaire à temps partiel	65020	4.93	34814	4.73	30,206	5.19
Auto-employé (plein temps ou temps partiel)	610757	46.31	377026	51.18	233,731	40.15
Etudiant/élève à plein temps	90293	6.85	68889	9.35	21,405	3.68
chômeur/à la recherche d'un emploi	37724	2.86	12927	1.75	24,797	4.26
Retraité entièrement	992	0.08	804	0.11	188	0.03
Femme au foyer	89710	6.80	71145	9.66	18,565	3.19
Malade de long terme ou handicapé	3236	0.25	1762	0.24	1,475	0.25
Service militaire/civique	11888	0.90	2089	0.28	9,799	1.68
Autres	16755	1.27	12745	1.73	4,010	0.69
Nsp	100433	7.62	24756	3.36	75,676	13.00
Total	1318828	100.00	736710	100.00	582,118	100.00

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.2. Transferts des migrants

7.2.1. Fréquence des transferts

En considérant les fréquences des envois, il apparaît que malgré des montants qui peuvent paraître moyens, les envois sont réguliers. En effet, plus du quart des migrants (28%) ont effectué au moins douze (12) transferts au cours des 12 derniers mois, 14 % en ont effectué entre 6 et 12. La proportion de ceux qui ont fait moins de 6 envois est de 58% (Tableau 7.13).

Tableau 7.13. Sénégal, Répartition des migrants ayant effectué des transferts monétaires selon la fréquence d'envoi

Fréquence des envois	Effectif	Proportion (%)
Moins de 6 fois	526194	57.8
Entre 6 et 12 fois	124522	13.6
Plus de 12 fois	259684	28.5
Total	910399	100

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.2.2. Participation des migrants aux transferts selon leur lieu de résidence actuel

Le tableau ci-dessus présente les concentrations géographiques des zones de résidence des migrants envoyant les fonds, indicateur intéressant essentiellement les opérateurs de transferts et les banques en termes de développement du réseau de guichets, mais également en vue de mieux cibler les régions concernées par les flux dans un objectif de co-développement. Globalement, la participation des migrants aux transferts de fonds est assez élevée. D'après l'enquête, plus de la moitié (71.25%) des migrants ont effectué un transfert quelle qu'en soit la nature. Parmi tous les migrants ayant effectué un transfert, 69.55% ont envoyé de l'argent contre 17.42% pour les transferts de biens.

En considérant la localisation géographique des migrants, ceux qui résident en Europe sont plus nombreux (83.54%) à avoir effectué un transfert, quel qu'il soit, au cours des 12 mois précédant l'enquête que ceux qui résident dans les pays africains (69.56%).

Tableau 7.14- Sénégal, Participation des migrants aux transferts selon leur lieu de résidence

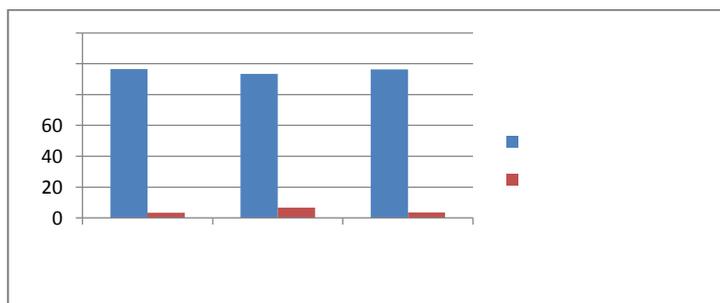
	Proportion de migrants ayant transféré de l'argent ou des biens(%)
Europe	83,54
Afrique	69,56
Autre	93,63
Ensemble	71,25

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.1.3. Volume des transferts

L'enquête réalisée par la Banque Mondiale et le CRES (2009) estime à 480 580 milliards de francs CFA le montant total des transferts reçus en espèce ou en nature reçus par le Sénégal en 2008 dont 449 018 milliards en espèce, soit 96% et 31 561 milliards en produits alimentaires et non alimentaires, soit 4% (tableau 7.15). Ces transferts proviennent à hauteur de 96% des migrants anciens membres du ménage (graphique 7.2). Les migrants non anciens membres que contribuent que marginalement (4%). Leur contribution en nature (6.56%) est d'ailleurs plus importante que celle en espèces (3,34%).

Graphique 7.2 Sénégal, Contribution des migrants aux transferts selon leur lieu de résidence avant la migration



Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Les parts des zones urbaines et rurales dans les transferts totaux sont proportionnelles à leur poids dans les effectifs de migrants. Ce sont les ménages ruraux qui représentent 61% des migrants qui bénéficient le plus des transferts (61%), soit 1,5 fois plus que les zones urbaines. Ces dernières avec une part de 39% des effectifs migrants reçoivent exactement 39% des transferts. La part des ruraux dans les transferts reçus en espèces atteint 65% contre respectivement 18% et 17% pour les urbains de Dakar et des autres centres urbains. En ce qui concerne les transferts non financiers, ce sont les urbains qui reçoivent la plus grande part, soit 67% contre seulement 33% pour les ruraux.

Tableau 7.15 Sénégal, Volume de transferts selon la zone de résidence (en FCFA)

Strate	Montant des transferts totaux reçus (en FCFA)	Part (%)	Montant des transferts financiers reçus (en FCFA)	Part (%)	Montant des transferts non financiers (en FCFA)	Part (%)	Part dans les effectifs des migrants (%)
Dakar	96,713,760,718.57	20.12	88,327,724,241.63	19.67	8386036477	26.57	16,46
Autres urbains	88,715,551,327.50	18.46	75,600,153,413.19	16.84	13115397914	41.55	22.25
Rural	295,151,500,033.21	61.42	285,091,039,904.67	63.49	10060460129	31.88	61,29
Total	480,580,812,079.27	100.00	449,018,917,559.49	100	31,561,894,519.78	100	100

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Lorsqu'on considère la répartition régionale, il apparaît des disparités. La région de Diourbel reçoit le plus important volume de transfert (160, 459 milliards de FCFA) équivalent à 33% du total. Viennent en deuxième position la région de Dakar 21%. Les transferts reçus par les

ménages habitant les régions Thiès et Louga, sont respectivement de 15% et 12 %. Les autres régions reçoivent moins entre 0,53 % (Ziguinchor) et 5% (Saint Louis) (tableau 7. 16).

Tableau 7.16 : Sénégal, Volume de transferts selon la région d'origine du migrant (en FCFA)

Region	Volume des transferts totaux	Part (%)
Dakar	101,000,668,120.72	21.02
Diourbel	160,435,838,668.30	33.38
Fatick	8,118,494,088.62	1.69
Kaolack	23,469,125,943.12	4.88
Kolda	4,334,416,592.29	0.90
Louga	57,099,833,111.23	11.88
Matam	19,625,362,578.58	4.08
Saint-louis	24,126,092,290.35	5.02
Tambacounda	8,962,136,769.50	1.86
Thies	70,865,550,275.51	14.75
Ziguinchor	2,543,293,641.05	0.53
Ensemble	480,580,812,079.27	100.00

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Montant des transferts par pays d'accueil

La part dans les volumes de transferts n'est pas toujours proportionnelle à celle de la destination des migrants (tableau 7.17). La migration interne qui concerne 54% de la population des flux migratoires, ne contribue que pour 20 % des transferts reçus, contre 80% pour la migration internationale.

Tableau 7. 17 : Sénégal, Origine des transferts

Pays	Destinations des migrants (part en %)	Origine des transferts (part en %)
Milieu urbain sénégalais	47%	17.56
Milieu urbain sénégalais	6.7%	2.59
Extérieur	42%	79.75
Total	15%	100

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

En ce qui concerne la migration internationale, ce sont les pays de l'OCDE qui contribuent le plus aux envois de fonds (90,53 %)(tableau 7.18). Les pays africains ne contribuent que pour 9% alors qu'ils accueillent au moins 33% des migrants.

Tableau 7. 18: Sénégal, Origine des transferts, part en %

Pays	Destination des migrants	Origine des transferts
OECD	66	90.53
Italie	26	44.39
Espagne	21	26.61
France	12	13.04
Autres-OECD	7	6.48
Afrique	33	9.06
Gambie	10	1.37
Côte d'Ivoire	4	1.43
Mauritanie	4	0.35
Autre Afrique	15	5.91
Autres continents	1	0.41
Total	100%	100.00

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Transferts selon l'âge du migrant

Le tableau 7.6 indique que l'apport des migrants aux transferts augmente avec l'âge jusqu' à la tranche d'âge 51-55 ans correspondant à la tranche d'âge à partir de laquelle la proportion dans les effectifs diminue.

Tableau 7.20, Sénégal , Transferts selon l'âge du migrant (en cours)

Groupe d'âge du migrant	Montant financier transfere	Part (%)
11-15	275,579,629	0.06
16-20	3,968,275,801	0.91
21-25	25,425,401,636	5.86
26-30[45,200,783,948	10.41
31-35	46,329,087,402	10.67
36-40	84,684,250,635	19.51
41-45	45,879,831,008	10.57
46-50	109,751,497,428	25.29
51-55	26,452,236,943	6.09
56-60	33,468,949,398	7.71
61-65	12,563,598,384	2.89
Total	433,999,492,212	100.00

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Transferts selon le genre, le niveau d'éducation et le statut d'occupation du migrant

En considérant la dimension genre, les femmes qui ne représentent que 14% des migrants arrivent à envoyer 7% en moyenne des transferts (tableau 7.21).

En considérant le niveau d'éducation, il ressort des tableaux 7.1 que ce sont les groupes de migrants sans éducation formelle qui contribuent le plus aux envois de fonds (56%), suivis de ceux qui ont le niveau secondaire (20%) et primaire (10%).

Tableau 7.21 : Sénégal Transferts selon le genre du migrant

Genre du migrant	Montant financier transféré	Part (%)	
		Transferts financiers	Effectifs de migrants
Masculin	401,906,340,013.35	92.61	86
Féminin	32,093,152,198.36	7.39	14
Total	433,999,492,211.71	100.00	100

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Transferts **7.22**, selon le niveau d'éducation du migrant

Niveau d'éducation du migrant	Montant financier transféré	Part (%)
Aucune éducation formelle	243,745,972,281	56.16
Alphabétisation	22,218,126,541	5.12
Niveau primaire	41,395,025,982	9.54
Niveau secondaire général	86,466,045,782	19.92
Niveau secondaire technique/professionnel	6,619,734,063	1.53
Supérieur/université	16,850,004,984	3.88
Niveau supérieur technique et professionnel	4,952,989,894	1.14
Troisième cycle	6,307,542,714	1.45
Autres (spécifier)	4,154,195,340	0.96
NSP	1,289,854,631	0.30
Ensemble	433,999,492,212	100.00

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Le statut de l'emploi contribue aux efforts d'envois des fonds. La contribution des salariés est la plus élevée (48,6%) notamment celle des salariés à plein temps. Le deuxième groupe de grands contributeurs sont les auto-employés avec une part de 42% des transferts. La contribution des autres catégories est marginale.

Tableau 7.23: Sénégal, Transferts selon la situation d'emploi du migrant (en cours)

Groupe d'âge du migrant	Montant financier transféré	Part (%)
Salaire à plein temps	184,430,251,431	42.50
Salaire à temps partiel	26,453,932,158	6.10
Auto-employé (plein temps ou temps partiel)	181,162,714,401	41.74
Étudiant/élève à plein temps	1,904,728,280	0.44
Chômeur/à la recherche d'un emploi	4,095,571,615	0.94
Retraité entièrement	30,961,476	0.01
Femme au foyer	2,349,583,398	0.54

Malade de long terme ou handicapé	339,739,908	0.08
Service militaire/civique	8,040,504,778	1.85
Autres	300,243,196	0.07
Nsp	24,891,261,571	5.74
Total	433,999,492,212	100.00

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

.2.4 Niveau moyen des transferts

Le soutien financier des migrants n'est pas négligeable même si les montants peuvent paraître moyens. Il apparaît dans le tableau 7.24 que plus de 60% des derniers envois de fonds sont inférieurs à 100 000 FCFA. Seuls 20% des migrants ont pu envoyer des montants supérieurs à 400 000 FCFA au cours des douze derniers mois précédents l'enquête.

Tableau 7.24. Sénégal, Montant du dernier transfert financiers envoyé (en FCFA)

Montant des transferts	Effectif	Proportion (%)
Moins de 100 000	833 304	61
100 000 à 200 000	135 587	10
200 000 à 300 000	58883	4
300 000 à 400 000	72775	5
400 000 et plus	269 298	20
Total	1 369 847	100,0

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.2.5 Transferts moyen par ménage selon la zone de résidence

Les transferts reçus correspondent à un montant annuel de plus 659 000 francs CFA en moyenne par migrant. Les envois effectués par les migrants internationaux sont presque sept (7) fois supérieurs à ceux des migrants internes. Quelque soit le type de migration, les sommes envoyées vers les zones urbaines sont plus élevées (tableau 7.25).

Tableau 7.25: Sénégal, Transfert moyen par migrant (montant en FCFA)

Type de migrants	Migration interne	Migration internationale	Tout type de migration confondue
Zone urbaine	227 891.5	1 667 570	1 147 894
Zone rurale	164 991.8	874 533.7	445 369.4
Sénégal	178 026	1 203 347	659 347.7

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Ces transferts correspondent à 671 205,5 FCFA par ménage bénéficiaire. Avec un nombre plus élevée de migrants (60% du total des migrants et 52, 5% des migrants internationaux), les ménages ruraux bénéficient davantage des transferts avec un montant annuel moyen par

ménage de 766 900 FCFA par an, contre 555 200 FCFA pour les ménages urbains. Lorsqu'on considère uniquement la migration internationale, le transfert annuel moyen reçu par les ruraux atteint 1 383 154 FCFA en zone, presque deux fois ce que reçoivent les urbains (tableau 7.20).

Tableau 7.26 : Sénégal, Transfert moyen par ménage bénéficiaire (montant en FCFA)

Type de migrants	Migration interne	Migration internationale	Tout type de migration confondue
Zone urbaine	221 102	790 855,6	555 275,5
Zone rurale	207 721,1	1 383 154	766 902,6
Sénégal	213 005,8	1 083 368	671 205,5

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.2.6 Les canaux de transmission des transferts

Les transferts d'argent des migrants sénégalais passent principalement par les circuits informels. Cette situation concerne presque 60% des migrants ayant remis de l'argent au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ces pratiques sont faites par l'intermédiaire d'un ami ou d'un parent qui fait le déplacement (28%), par le migrant lui-même à l'occasion d'un retour ou d'une visite rendue au ménage (21%), par courrier ou une agence de transport (6,21%) ou par l'intermédiaire d'un tiers agent individuel informel (3,02%). Le second moyen utilisé par les migrants pour transférer leurs fonds est les agences de transferts (40%). Le recours au virement bancaire est marginal. Ce résultat atteste que le recours aux canaux formels est en plein développement au Sénégal, que ce soit dans les grandes villes où dans les villages. En plus de la rapidité et de la fiabilité de leurs services, les agences de transferts sont également de plus en plus accessibles. Elles offrent des services de proximité aux ménages en s'implantant dans de nombreux quartiers des grandes villes et en utilisant le réseau traditionnel des banques privées pour s'implanter dans les zones plus reculées du pays.

Tableau 7.27, Sénégal, Répartition des migrants ayant effectué des transferts monétaires selon le mode d'envoi

Mode d'envois	Proportion (%)
Agences de transferts	40,09
Virement bancaire	0,91
En mains propres	51,18
Par l'intermédiaire des amis ou parent	27,59

Par le migrant lui-même	20,58
Par un agent individuel informel	3,02
Courier, car, agence de transport	6,21
Autres (téléphone mobile, carte prépayée, etc)	1,61
Total	100,0

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

7.1.7. Utilisations des transferts reçus

Les transferts tiennent ainsi une place importante dans la satisfaction des différents besoins des ménages. Ils sont majoritairement affectés aux dépenses de consommations quotidiennes des ménages bénéficiaires (58.5%), ainsi qu'aux dépenses de santé et d'éducation (13.02%) (tableau 7.22). Le paiement du loyer et des factures viennent en troisième position (12.57%). Le reste est affecté aux autres postes de dépenses.

Tableau 7.28. Sénégal, Affectation par les ménages des transferts monétaires reçus du migrant ancien membre

Affectation des transferts	Part (en %)
Consommation	58.51
Soins médicaux	9.43
Frais de scolarité	3.59
Loyer	12.57
Habillement	2.49
Achat d'un véhicule	0.15
Affaires	1.29
Autres	11.98
Total	100

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

X. NOUVELLE VIE DU MIGRANT DE RETOUR

Dans cette section, on s'intéresse aux migrants de retour, trouvés dans le ménage et ayant migré à l'étranger dans le passé. Ils représentent 0,6% de la population nationale.

Nombre de migrations effectuées

Interrogés sur le nombre de fois qu'ils ont migré, 85% disent avoir migré une seule fois, 9,5 % disent avoir migré 2 fois, 1,1% disent avoir migré 3 fois, 0,8 % 4 fois.

Sources de financement du premier voyage

Le tableau ci-dessous donne les proportions des migrants selon les sources de financement de leur voyage. Il est important de préciser que les sources de financement ne sont pas exclusifs car nombreux sont les migrants à avoir utilisé plusieurs sources de financement.

Tableau 10.1 : source de financement du voyage

Sources de financement	fréquence
Moi-même	50,5%
Par l'intermédiaire d'un parent	7,6%
Prêt contracté	3,5%
Bourse	3,4%
Autres moyens	14,5%
NSP	20,4%
Total	100%

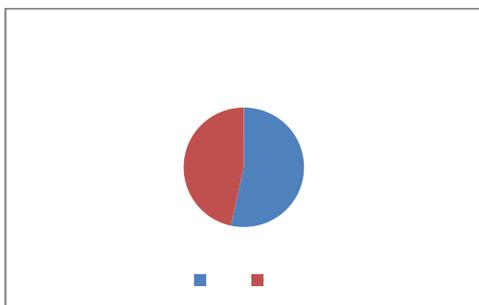
Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Il ressort du tableau ci-dessus que 50,5 % des migrants disent avoir utilisé des ressources propres pour financer leur voyage, 7,6% disent avoir eu des contributions d'un parent, 3,5% disent avoir contracté un prêt pour les besoins du voyage et 3,4% disent avoir bénéficié d'une bourse. Ils sont 14,5% à avoir utilisé d'autres moyens de financement pour migrer.

Aide d'un parent ou d'un ami dans la ville ou le pays d'accueil

Il est très courant que les migrants reçoivent l'aide d'un parent ou un ami dans le pays d'accueil. Interrogés à ce sujet, ils sont 53% à avoir bénéficié d'une aide d'un parent ou un ami dans le pays d'accueil.

Graphique 10.1 Répartition des migrant de retour selon qu'ils aient bénéficié ou non d'une aide à l'étranger

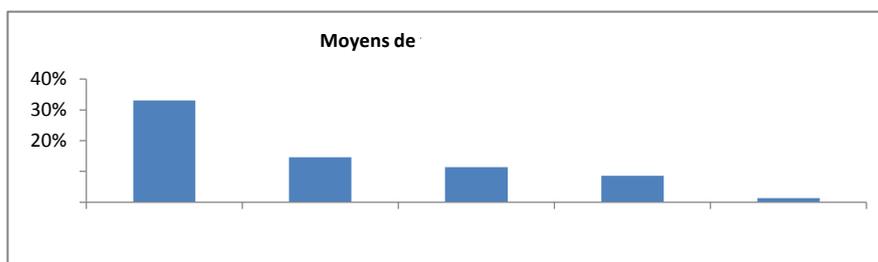


Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Moyens de transports utilisés durant le premier voyage

Le graphique ci-dessous donne les proportions des migrants selon les moyens de transports utilisé au cours de leur voyage. Il faut préciser qu'il arrive qu'un migrant utilise plusieurs moyens de transports au cours d'un même voyage.

Graphique 10.2 Répartition des migrants de retour selon les moyens de transports utilisés



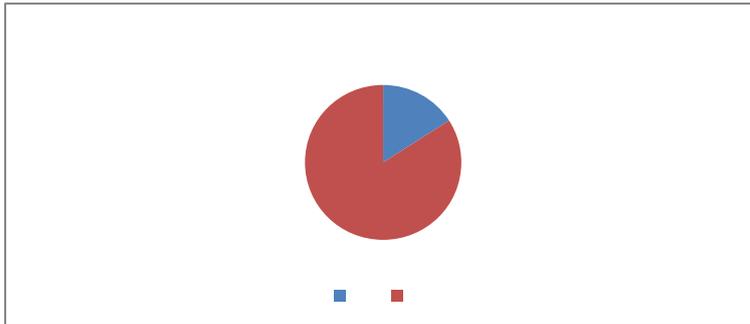
Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Il ressort du graphique ci-dessus que 33 % des migrants dise avoir utilisé la route (véhicule) au cours leur voyage, 14,64% dise avoir emprunté le chemin de fer, 11,35% dise avoir emprunté la mer (bateau, pirogue) au cours de leur voyage, 8,57% dise avoir emprunté les airs (avion) et enfin Ils sont 1,35% à avoir marché (trajet à pieds) au cours de leur voyage.

Pays de transit

Les migrants transitent le plus souvent par des pays avant d'arriver dans le pays d'accueil. Interrogés à ce sujet, ils sont 16% à avoir transité par au moins un pays avant d'arriver dans le pays d'accueil.

Graphique 10.3 Répartition des migrant de retour selon qu'ils aient transité ou pas par des pays.



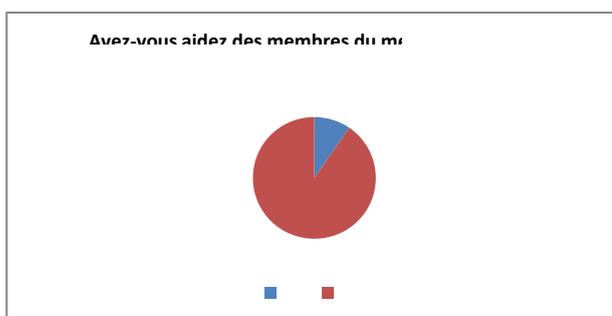
Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

En moyenne un migrant transite par quatre pays avant d'arriver dans le pays d'accueil

Aide des membres de votre famille

Il est très courant que des migrants aident des membres de sa famille à migrer aussi. Interrogés à ce sujet, ils sont seulement 9,63% à avoir aidé un ou plusieurs membres de sa famille à migrer.

Graphique 10.4 Répartition des migrant selon qu'ils ont eu à aider ou non des membres de leur famille à migrer

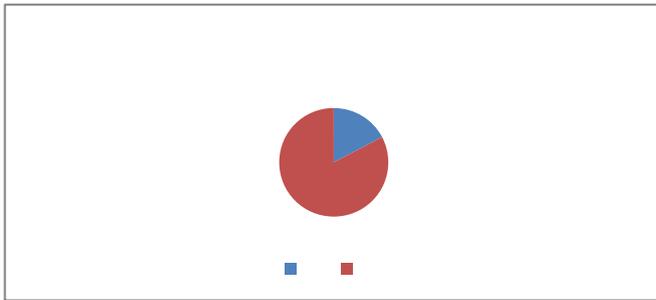


Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Investissement réalisé avec les revenus tirés

La majorité sinon la totalité des migrants ont un objectif d'améliorer leur condition de vie. Cela passe souvent par un investissement. Interrogés à ce sujet, ils sont seulement 17,29% à déclarer avoir investi au Sénégal avec leurs revenus tirés de la migration.

Graphique 10.5 Répartition des migrants selon qu'ils aient investi ou pas au Sénégal.



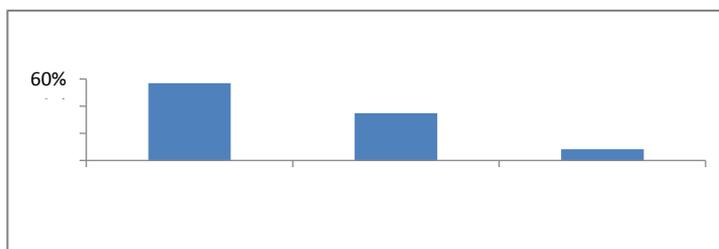
Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Période de réalisations des investissements

Le graphique ci-dessous donne les proportions des migrants de retour ayant investi au Sénégal selon la période d'investissement.

La majorité des migrants de retour ayant investi au Sénégal l'ont fait une fois de retour au Sénégal (après le séjour). (57%). 34,76% l'ont fait pendant leur séjour et enfin 8,18% l'ont fait au cours des deux périodes.

Graphique 10.6 Répartition des migrants de retour ayant investi au Sénégal selon la période d'investissement



Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Montant du capital investi tirés des revenus tirés de la migration

Le tableau ci-dessous donne les proportions des migrants de retour selon les montants investis au Sénégal. Il est important de préciser que les sources de financement ne sont pas exclusifs car nombreux sont les migrants à avoir utilisé plusieurs sources de financement.

Tableau 10.2 : Montants investis au Sénégal

tranche	fréquence
moins d'un million	17,9%
1000000-5000000	53,6%
5000000-10000000	28,6%
total	100%

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Il ressort du tableau ci-dessus que 17,9 % des migrants de retour ayant investi au Sénégal ont investi moins d'un million. 53,6 % ont investi entre un million et cinq million et enfin 28,6% ont investi entre cinq millions et 10 million de francs CFA.

Secteur d'activité des investissements

Le tableau ci-dessous donne les proportions des migrants de retour ayant investi au Sénégal selon les secteurs dans lesquels ils ont investi. Il faut préciser ici aussi qu'un migrant peut investir dans plusieurs secteurs.

Tableau 10.3 : Secteurs d'investissement au Sénégal graphes batonnets

Secteurs	Fréquence
agriculture	4,04%
élevage	14,56%
pêche	7,06%
industrie	0,00%
immobilier	10,84%
commerce	25,87%
service	30,91%

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009

Il ressort du tableau ci-dessus que les secteurs privilégiés d'investissement des migrants sont les services avec 30,9%, le commerce avec 25,87%, l'élevage avec 14,56%, et l'immobilier avec 10,84%.

Existences d'associées et lieu de résidence

Au total, 11,2% des migrants de retour ayant investi au Sénégal affirme avoir des associés. 81,05% des associés résident au Sénégal.

Projet de migration future

Interrogés sur une éventuelle future migration, 20,1% des migrants de retour a répondu à l'affirmative tandis que 49,3% a exclu toute future migration. Le reste (30,6%) n'a ni conformer ni infirmer une possible future migration.

7.1.8 Profil de la pauvreté monétaire selon la perception ou non de transferts (en cours de finalisation)

Annexes

Tableau A.1 : utilisation de services financiers par les populations selon le type de ménage

		sans migrant	migrant interne	international	
4.1 est-ce que dispose d'un compte en banque ou dans une mutuelle?	oui	49,6%	16,4%	34,0%	100,0%
		4,2%	2,2%	3,4%	3,4%
	non	41,4%	26,2%	32,4%	100,0%
		85,1%	86,6%	80,4%	83,9%
	nsp	34,5%	22,4%	43,2%	100,0%
		10,7%	11,2%	16,2%	12,7%
Total		40,8%	25,4%	33,8%	100,0%
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
4.3 quel était le motif principal d'ouverture du premier compte	épargne	56,3%	14,2%	29,5%	100,0%
		58,7%	44,8%	44,8%	51,7%
	envoi d'argent	2,4%	67,8%	29,8%	100,0%
		0,0%	1,8%	0,4%	0,4%
	réception d'argent	35,0%	6,2%	58,8%	100,0%
		4,5%	2,4%	11,1%	6,4%
	emprunt	58,7%	12,1%	29,2%	100,0%
		19,7%	12,3%	14,3%	16,6%
	autres	93,4%		6,6%	100,0%
		3,0%		0,3%	1,6%
	dépôt	30,1%	27,3%	42,6%	100,0%
		14,2%	38,7%	29,2%	23,3%
Total		49,6%	16,4%	34,0%	100,0%
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
4.4 est-ce que	oui	42,0%	7,8%	50,2%	100,0%

(nom) a ouvert un compte parce qu'un membre du ménage à migrer?	non	6,8%	3,8%	11,9%	8,1%
		49,2%	17,6%	33,2%	100,0%
	nsp	89,3%	96,2%	87,9%	89,9%
		96,0%		4,0%	100,0%
Total		3,9%		0,2%	2,0%
Total		49,6%	16,4%	34,0%	100,0%
Total		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
4.5 (nom) possède t-il une carte magnétique?	oui	55,3%	11,3%	33,3%	100,0%
		23,6%	14,6%	20,8%	21,2%
	non	46,6%	19,0%	34,4%	100,0%
		66,5%	82,2%	71,7%	70,8%
	nsp	61,3%	6,6%	32,1%	100,0%
		9,9%	3,2%	7,5%	8,0%
Total		49,6%	16,4%	34,0%	100,0%
Total		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
4.6 (nom) a-t-il déjà utilisé un internet / téléphone portable pour effectuer une transaction bancaire?	oui	73,7%	0,3%	26,1%	100,0%
		3,5%	0,0%	1,8%	2,3%
	non	47,9%	16,4%	35,7%	100,0%
		88,3%	91,1%	95,8%	91,3%
	nsp	64,4%	22,8%	12,9%	100,0%
		8,3%	8,9%	2,4%	6,4%
Total		49,6%	16,4%	34,0%	100,0%
Total		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête migration et transferts de fonds /CRES & Banque Mondiale/2009

Tableau A 2 : Durée de la migration par région d'accueil

Pays d'accueil	Durée moyenne de la dernière migration
milieu urbain du sénégal	5.97
milieu rural du sénégal	6.15
Royaume uni	4.08
Etats-unis d'amérique	13.78
Canada	5.85
Allemangne	13.05
Italie	10.35
Hollande	5.38
Espagne	6.45
Belgique	3.23
France	9.21
Côte d'ivoire	4.88
Ghana	1.00
Nigéria	7.22
Afrique du sud	12.64
Mali	9.39
Niger	6.66
Togo	1.78
Bénin	4.18
Gabon	11.61
Gambie	6.45
Maroc	3.36
Mauritanie	5.57
Guinée conakry	5.24
Guinée bissau	2.99
Burkina	1.09
Autres pays africains	4.92
Autres	11.35
Ensemble	6.94

Source : Enquête Migration et Transferts de fonds au Sénégal- 2009